

TABLES DES MATIERES

REMERCIEMENTS	III
SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES FIGURES	VIII
LISTE DES ANNEXES	VIII
RESUME	IX
ABSTRACT	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : GENERALITES	4
1.1 Généralités sur la zone de l'étude.	4
1.1.1. Situation administrative	4
1.1.2. Aperçu socio-économique de la région	5
1.1.3. Ressources et PFNL dans la région de l'Est.	5
1.2. Généralité sur les Produits Forestiers Non Ligneux.	7
CHAPITRE 2 : MATERIEL ET METHODE	9
2.1. Phase préliminaire	9
2.1.1. Choix des espèces pour l'enquête pilote	9
2.1.2. Définition de PFNL	9
2.1.3. Revue des systèmes de collecte de données	9
2.1.4. Méthodologie adoptée	10
2.1.4.1. Formulation des hypothèses de l'étude	10
2.1.4.2. Le système de collecte de données utilisé	10
2.2. Phase opérationnelle	11
2.2.1. Elaboration d'un répertoire des micro entreprises	11
2.2.2. Collecte de données	12
2.2.2.1. Outil d'enquête	12
2.2.2.2. Organisation de l'enquête	12
2.2.2.2.1. Echantillonnage	12
2.2.2.2.1.1. Base de sondage	12
2.2.2.2.1.2. Population cible travaillant sur les quatre produits retenus	13
2.2.2.2.1.3. Population observée	13
2.2.2.2.1.4. Unité de sondage	13
2.2.2.3. Mise en œuvre de l'enquête	13
2.2.2.3.1. Identification d'enquêteurs locaux	13
2.2.2.3.2 Contribution des responsables des micro entreprises	14

2.2.2.3.3. Transmission des fiches d'enquête et des cahiers d'enregistrement	14
2.2.2.3.4. Contrôle de la mise en œuvre de l'enquête	14
2.2.2.3.5. Supervision de l'enquête	15
2.2.2.3.6. Récupération des fiches d'enquête	15
2.2.2.4. Collecte d'informations sur les unités locales de vente de PFNL	15
2.3. Traitement et analyse des données	16

CHAPITRE 3 : RESULTATS ET DISCUSSION 17

3.1. Présentation du répertoire des acteurs	17
3.2. Présentation des résultats issus de la collecte de données	18
3.2.1. Représentation du genre	18
3.2.1.1. Représentation du genre dans les micro entreprises	18
3.2.1.2. Représentation du genre dans la collecte des PFNL	19
3.2.2. Production et vente des PFNL bruts	20
3.2.2.1. Production des 4 PFNL réalisée par les micro entreprises	20
3.2.2.2. Ventes des 4 PFNL réalisées par les micro entreprises	21
3.2.3. Conditionnement et circuit des PFNL	21
3.2.3.1. Provenances des PFNL	21
3.2.3.2. Conditionnements des PFNL	23
3.2.3.3. Distribution des PFNL	24
3.2.3.4. Circuit de commercialisation des PFNL	25
3.2.3.5. Disponibilité du marché pour les PFNL	26
3.2.4. Tendance de la production des PFNL bruts	27
3.2.5. Savoir faire des micro entreprises en matière de transformation	28
3.2.5.1. Quantité des sous-produits fabriqués.	28
3.2.5.2. Vente des sous produits fabriqués	29
3.2.5.3. Conditionnement des PFNL transformés	29
3.2.5.4. Rentabilité de l'extraction d'huile de dattes et de la fabrication de savon.	31
3.2.6. Les unités locales de vente de PFNL, prix et Equivalences en kilogramme.	33
3.3. Système de collecte de données proposé.	36
3.4. Discussion des résultats.	39
3.5. Les limites de l'étude	41
3.6. Difficultés rencontrées	42

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 43

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 45

REMERCIEMENTS

Au cours de notre stage qui nous a permis d'élaborer le présent document, nous avons bénéficié de l'appui de plusieurs personnes à l'endroit de qui vont nos sincères remerciements. A travers ces quelques mots, nous volons témoigner notre profonde gratitude à :

Monsieur le Directeur de l'institut du Développement Rural (IDR), le Professeur SOMI Antoine ;

Madame la Directrice du Département de Vulgarisation Agricole, le Dr BOUGOUMA/YAMEOGO Valérie ;

Tous les enseignants qui nous ont tenus durant les 3 années et ont accepté partager leurs connaissances avec nous ;

L'ex- Directeur des Forêts, Mr Ibrahim LANKOANDE pour avoir accepté nous accueillir dans sa structure et pour ses soutiens multiformes;

Docteur HIEN Mipro, notre Directeur de Mémoire, garant scientifique de notre document, pour la sympathie, l'encadrement diligent et sa disponibilité constante à nos sollicitations ;

Monsieur PODA Damas, notre maître de stage, pour l'encadrement, les moyens de travail mis à notre disposition et les soutiens multiformes qu'il a témoigné à notre égard ;

Au Fonds Sasakawa pour la Formation en Vulgarisation en Afrique (SAFE),

Monsieur le Directeur Régional de la Statistique et de la Démographie de l'Est, Mr DOUAMBA Edouard et son adjoint Mr SAWADOGO Godo, pour leur appui inconditionnel, leur franchise et leur disponibilité ;

Monsieur le Directeur Régional de l'Economie et du Développement, Mr BOKOUM Mahamadou et son personnel pour leur appui inconditionnel, leur franchise et leur disponibilité ;

Docteur SAWADOGO Aly, pour son appuy fraternel et inconditionnel ;

Monsieur le Chef de Service de la Valorisation des Aménagements Forestiers, Mr COULIBALY Sia, pour ses multiples conseils et sa collaboration ;

Docteur OUATTARA Korodjouma, à la station de l'INERA pour ses conseils, ses orientations et sa constante disponibilité ;

L'ex-Directeur Régional de l'Environnement et du Cadre de Vie de l'Est Mr KABORE Sibiri, pour ses conseils enrichissants ;

Messieurs les Directeurs Provinciaux de l'Environnement et du Cadre de Vie du Gourma, de la Komondjari et de la Gnagna pour leurs précieux soutiens et leur appui au bon déroulement de l'enquête ;

Messieurs les Chefs d'Antenne PROGEREF de Fada N'Gourma et de Gayéri pour leur disponibilité et leurs soutiens multiformes ;

TIEMTORE Moussa Izzat, pour son soutien à la réalisation du répertoire des acteurs de PFNL

A tous les chefs de Services Départementaux de l'Environnement et du Cadre de Vie des provinces su-citées pour avoir accepté assurer le suivi de la collecte de données et avoir participé directement à la collecte des données ;

Les responsables de l'OCADES/Fada, de l'ADAP, de l'ABF, de l'AFD/Buyaba, de l'ATNKH/Kari Force, de TIN TUA, et leurs collaborateurs pour leur franche collaboration;

Toutes les Micro-Entreprises enquêtées pour leur contribution inconditionnelle à l'enquête ;

Toutes les structures et personnes ressources qui nous ont fourni des informations ou guidé dans le cadre de la réalisation du répertoire des groupements et associations, pour leur soutien indéfectible ;

Tous les amis et connaissances qui nous ont soutenus de quelques façons que ce soit ;

L'ensemble de nos camarades de classe pour le respect et les échanges fructueux

Qu'ils reçoivent tous, à travers ces lignes, le témoignage de notre profonde gratitude et de notre engagement à consolider ces liens.

DEDICACE

Nous dédions notre Mémoire
à notre très chère mère,
à notre très chère épouse et
à nos chers enfants qui nous ont accompagnés
durant ces pénibles années d'étude

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARSA/PFNL :	Amélioration des Revenus et de Sécurité Alimentaire pour les groupes vulnérables/Produits Forestiers Non Ligneux
APFNL :	Agence de Produits Forestiers Non Ligneux
APGA	Association des Professionnels et Exportateurs de la Gomme Arabique
ATNKH :	Association Tin Naabi Ki Hambi
APDC :	Association pour le Développement Communautaire
ARFA :	Association pour la Recherche et la Formation en Agro écologie
ATT :	Association Tin Tua
CAPES	Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales
CE :	Commission Européenne
CIFOR :	Center For International Research
CNRST :	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
DiFor :	Direction des Forêts
DPECV :	Direction Provinciale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DRAHRH :	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DRECV :	Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DRED :	Direction Régionale de l'Economie et du Développement
DRJE :	Direction Régionale de la Jeunesse et de l'Emploi
FAO :	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
FICOD :	Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées
GGF :	Groupement de Gestion Forestière
ICODEV	Initiative Communautaire pour le Développement
IDR	Institut du Développement Rural
INSD :	Institut National des Statistiques et de la Démographie
MECV :	Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MED	Ministère de l'Economie et du Développement

OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAMER :	Projet d'Appui aux Micro entreprises Rurales
PDA :	Programme de Développement de l'Agriculture
PFNL :	Produits Forestiers Non Ligneux
PGRN :	Programme de Gestion des Ressources Naturelles
PIB :	Produit Intérieur Brut
PICOFA :	Programme d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROGEREF :	Projet de Gestion des Ressources Forestières
RGPH :	Recensement Général de la Population
RGC-B	Réseau de Gestion des connaissances au Burkina
RN :	Route Nationale
SDECV :	Service Départemental de l'Environnement et du Cadre de Vie
SPSS :	Statistical Package for Social Science
UICN :	Union Mondiale pour la Nature

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : synthèse du répertoire des micro-entreprises.....	14
Tableau 2 : Production 2008 et 2009	17
Tableau 3 : Revenus issus de la vente des 4 PFNL.....	18
Tableau 4 : Conditionnement des produits	20
Tableau 5 : acteurs impliqués dans la commercialisation des PFNL.....	21
Tableau 6 : Circuit de commercialisation des PFNL.....	21
Tableau 7 : Ecoulement des PFNL	22
Tableau 8 : Evolution de la production de PFNL par les micro-entreprises	23
Tableau 9: Quantités des sous-produits en 2008 et 2009	24
Tableau 10 : revenus issus des ventes de sous produits 2008 et 2009.....	24
Tableau 11 : Rentabilité de l'extraction d'huile de dattes du désert.....	27
Tableau 12 : Rentabilité de la fabrication de savon à base d'huile de dattes du désert	28
Tableau 13 : Unités locales de vente des PFNL et prix pratiqués.	30

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des membres de micro-entreprises	15
Figure 2 : Répartition des collecteurs par province	16
Figure 3 Provenance des dattes du désert	18
Figure 4 : provenance des feuilles de Baobab	19
Figure 5: provenance du tamarin	19
Figure 6: provenance de la gomme arabique.....	20
Figure 7: conditionnement de l'huile de dattes du désert.....	25
Figure 8: Conditionnements de la pommade	26
Figure 9: Conditionnements de la poudre de feuilles de baobab	26

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Principaux PFNL de la région de l'Est	i
Annexe 2 : Ressources et produits de l'étude.....	ii
Annexe 3: Fiche d'enquête.....	iii
Annexe 4 : Sous-produits des dattes du désert.....	xiii

RESUME

Au Burkina Faso, les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont une source de subsistance et de revenu pour les populations aussi bien rurale qu'urbaine. En effet le marché des PFNL est de plus en plus florissant. Malheureusement les filières de PFNL ne sont pas organisées et les acteurs œuvrent surtout dans l'informel. Cette situation rend difficile la collecte de données sur les PFNL. Or la disponibilité de données statistiques sur les PFNL est une préoccupation nationale. La présente étude qui porte sur la collecte de données sur quelques PFNL de la région de l'Est et la proposition d'un système de collecte de données apporte sa contribution à la recherche de solution au problème posé. Une recherche bibliographique a été faite et des enquêtes ont été effectuées dans les provinces de la Gnagna, du Gourma et de la Komondjari. Elles ont concerné les micro-entreprises auprès desquelles des informations ont été collectées sur les dattes du désert, le Tamarin, les feuilles séchées de Baobab et la gomme arabique à l'aide d'un questionnaire.

Les résultats montrent d'une part que les acteurs de PFNL sont organisés en micro entreprises. Nous avons recensé 338 micros entreprises organisées autour de la collecte et/ou la transformation et la commercialisation des PFNL. Mais la collecte de données a concerné 76 micro-entreprises qui comptent 1785 femmes et seulement 382 hommes.

Les productions et ventes brutes de dattes du désert, de feuilles de Baobab, de Gomme arabique et de Tamarin pour la campagne 2007-2008 sont respectivement de 143,963 tonnes pour 5.476.625 francs CFA, de 13,540 tonnes pour 2.493.250 francs CFA, de 87,260 tonnes pour 29.139.650 francs CFA et de 242,390 tonnes pour 21.055.575 francs CFA. Des données partielles sont obtenues pour la campagne 2008-2009.

L'extraction d'huile de dattes du désert et la fabrication de savon sont rentables respectivement de 131,42% et de 51,17%. Malgré ces facteurs relativement favorables à la valorisation des PFNL, certaines contraintes d'ordre organisationnel, technologique et financier limitent les possibilités de valorisation des PFNL. Nous avons dans notre document fait des propositions pour une vulgarisation favorable aux filières potentielles de PFNL.

Mots clés : Produits Forestiers Non Ligneux, Micro entreprises, Région de l'Est, Gnagna, Gourma, Komondjari.

ABSTRACT

In Burkina Faso, Non Wood Forest Products (NWFP) are a source of livelihood and income for local people both rural and urban. Indeed the market for NWFP is increasingly flourishing. Unfortunately NWFP channels are not organized and the actors involved mainly in the informal sector. This situation makes difficult the collection of data on NWFP. However, the availability of statistical data on NWFP is a national concern. This study focuses on data collection on NWFPs of the Eastern Region and the proposal of a data collection system contributes to the search for a solution to the problem. A literature search was made and investigations were carried out in the provinces of Gnagna, Gourma and the Komondjari. They were for micro-enterprises with which information was collected on the dates of the desert, Tamarind, dried leaves of the Baobab and gum arabic via a questionnaire. The results show both that the actors in NWFP are organized in micro enterprises. We identified 338 micro enterprises organized around the collection and / or processing and marketing of NWFPs. But the data collection involved 76 micro-enterprises with only 1785 women and 382 men.

Production and sales of dates of the desert, baobab leaves, gum arabic and tamarind campaign for 2007-2008 are respectively 143.963 tons for 5,475,625 CFA francs, of 13,540 tons for 2,493,250 francs CFA, of 87.260 tons to 29,139,650 CFA francs and 242.390 tons for 21,055,575 CFA francs. Partial data are obtained for the year 2008-2009. The extraction of oil from the desert dates and soap are profitable respectively 131.42% and 51.17%. Despite these favourable factors to the development of NWFPs, some constraints of organizational, technological and financial limit the possibilities of the exploitation of NWFPs. We have in our document make proposals for extension favourable potential channels NWFPs. Keywords: Non Wood Forest Products Micro enterprises, Eastern Region, Gnagna, Gourma, Komondjari.

INTRODUCTION

Le secteur rural au Burkina Faso emploie 86% de la population totale et environ 40% du Produit Intérieur Brut (PIB) par an provient des activités agricoles (agriculture 25%, élevage 12% et 3% foresterie et pêche (MED, 2004).

Le secteur forestier génère un nombre important d'emplois et de revenus sur toute la chaîne de production et de distribution (Etat, bucherons, grossistes-transporteurs, commerçants détaillants, débiteurs, chauffeurs, apprentis, producteurs de bois d'œuvre, pépiniéristes, etc.). On estime à plus de 11.170 personnes, le nombre de bénéficiaires du commerce de bois de feu et de charbon de bois pour les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso (MECV, 2004). Par contre en ce qui concerne les PFNL, des données statistiques comme celles ci-dessus ne sont pas disponibles. Cependant, les produits forestiers non ligneux sont une source de subsistance et de revenus aux populations. En effet selon la FAO (2000) les PFNL commercialisés par les différents acteurs contribuent à leurs besoins quotidiens et leur procurent emplois et revenus. En effet, selon APEX (2004), les revenus monétaires générés par l'exploitation des PFNL au Burkina Faso, bien que sous estimés, seraient d'une vingtaine de milliards par an et représenteraient au moins 10% du PIB.

Le commerce de PFNL est florissant de nos jours dans les marchés des villes et des villages (MECV, 2004). L'importance des PFNL a été justement souligné par (Bernardin de Saint Pierre, 1794 cité par Bognounou, 1987) : « il n'y a pas une plante sur la terre qui n'ait quelques rapports avec les besoins de l'homme et ne serve quelque partie à sa table, à son vêtement, à son toit, à ses plaisirs, à ses remèdes ou au moins à son foyer ». Pour DUMONT cité par Bognounou, (1987), les PFNL constituent « la grande source de la vie pour tous les animaux, les hommes inclus ».

L'exploitation et la commercialisation des PFNL sont dominées par le secteur informel, non structuré, échappant à tout suivi. Il est donc difficile de déterminer le nombre de personnes qui s'adonnent à cette activité (MECV, 2004). Or des statistiques forestières fiables sont indispensables pour une planification durable du développement forestier. C'est pourquoi la FAO et l'ONU (1998) ont encouragé les Etats à comptabiliser les PFNL pour l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire. Néanmoins, grâce aux archives des douanes, on arrive à avoir des données sur l'exportation des PFNL comme le précise le MECV (2004) : « L'exportation de PFNL a rapporté en 2003 un total de 156.200.000.000 francs CFA ». En 1990 la production de

feuilles de baobab au Burkina était de 92 445 tonnes pour une valeur de 8 782 000 000 FCFA (Coulibaly, 1993, cité par FAO, 2000). Entre 1992 et 2003, le Burkina Faso a exporté du tamarin d'une valeur totale de 38.475.120 FCFA soit une moyenne de 3.206.260 FCFA par an à l'exportation (MECV, 2004). Les exportations de gomme arabique du Burkina Faso sont passées de 10 tonnes à 4 tonnes. Pourtant, la production atteint 300 tonnes dont 200 tonnes sont vendues au Mali et 100 tonnes consommées localement dans le pays (MECV, 2004).

Toutefois, très peu d'informations existent sur les autres maillons de la chaîne de commercialisation. Des données statistiques sur les PFNL méritent donc d'être recueillies afin de fournir aux différents acteurs, mais surtout, aux décideurs des outils d'aide à la décision dans le cadre de la mise en place de politiques de valorisation des PFNL et de gestion durable des ressources naturelles. En effet, *De Jong et al. (2000)* cités par *Lebel et al (2002)* indiquaient que la valorisation économique des PFNL peut favoriser la conservation de la biodiversité, contribuer au maintien des ressources et participer au développement économique sur une base durable.

La création de l'Agence des Produits Forestiers Non Ligneux au sein du MECV témoigne de l'intérêt grandissant que les autorités de notre pays accordent à ces produits mais aussi des opportunités qu'ils peuvent offrir aux populations dans le cadre de la réduction de la pauvreté. Cette structure abrite le Projet Amélioration des Revenus et de Sécurité Alimentaire pour les groupes vulnérables, composante Produits Forestiers Non Ligneux (ARSA/PFNL) qui nous a accueilli pour notre stage de fin de cycle. Ce projet a pour objectif global de contribuer à l'augmentation des revenus et à la sécurité alimentaire des groupes vulnérables à travers l'exploitation rentable et durable des ressources naturelles, spécifiquement les PFNL. C'est ainsi que le thème : « Enquête pilote sur quelques Produits Forestiers Non Ligneux de la Région de l'Est et proposition d'un système de collecte de données » a été initié afin d'apporter une esquisse de solution au système de collecte et au manque de données sur les PFNL à l'Est du pays. L'objectif global de la présente étude est de contribuer à la mise en place d'un système approprié de collecte de données à travers l'amélioration de la disponibilité des données statistiques sur les PFNL. Il s'agit spécifiquement de répondre aux questions : Existe-t-il une méthode susceptible de conduire à la prise de décision sur la dynamisation et la rentabilisation des filières de PFNL au Burkina Faso ? Quels sont les acteurs de PFNL ? Quel est leur niveau d'organisation ? Peut-on disposer de données statistiques sur les PFNL de façon continue ?

Le présent mémoire comprend essentiellement trois grands chapitres:

chapitre 1: généralités

chapitre 2 : Matériel et méthode

chapitre 3: résultats et discussion.

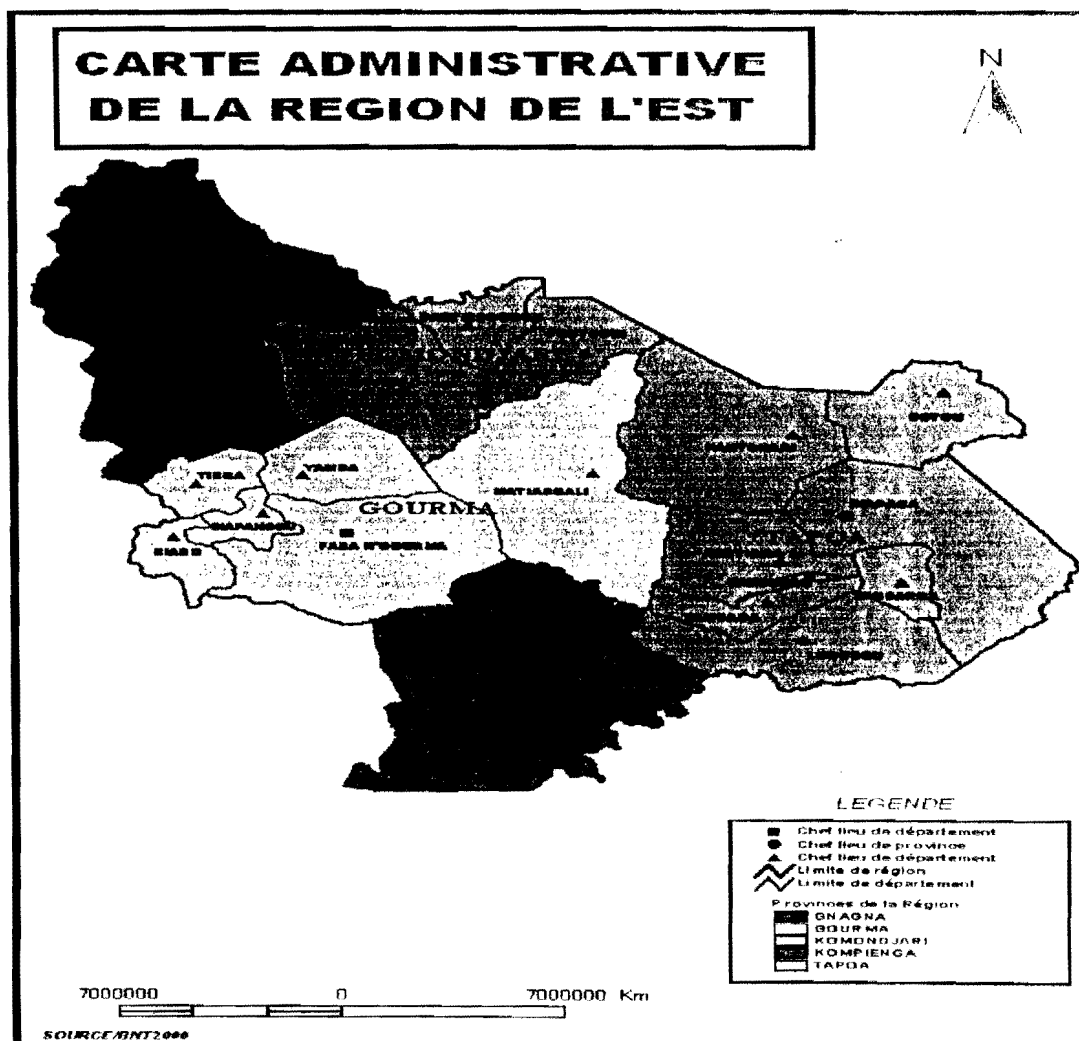
CHAPITRE 1 : GENERALITES

1.1 Généralités sur la zone de l'étude.

Située à l'extrême Est du Burkina Faso, la région de l'Est couvre une superficie de 46 256 Km², soit 12,69 % du territoire National ; elle est limitée au Nord- Est par la république du NIGER, au Nord par la région du Sahel, à l'Ouest par la région du Centre- Est et du Centre- Nord, au Sud par le KOULPELOGO, les républiques du BENIN et du TOGO.

1.1.1. Situation administrative

La région de l'Est totalise 5 provinces (Gourma, Tapoa, Kompienga, Gnagna, Komondjari) 27 départements, 5 communes urbaines (Pama, Fada, Diapaga, Gayeri et Bogande), 22 communes rurales, une ville moyenne (Fada N'gourma) et 806 villages administratifs.



Carte 1 : Carte administrative de la région de l'Est

1.1.2. Aperçu socio-économique de la région

Selon les résultats provisoires du 4^{ème} RGPH réalisé en 2006, la région de l'Est comptait 1.209.399 habitants soit 593.772 hommes et 615.627 femmes. Cette population serait constituée de 191.922 ménages. La population de moins de 15 ans représente près de 50 % de la population totale et les femmes en âge de procréer, près de 40 % de la population féminine.

Plus de 93% de la population vit en milieu rural. Cela correspond à 177.023 ménages en milieu rural contre seulement 14.895 en milieu urbain.

Il existe plus d'une centaine de marchés orientés vers la collecte et quelques grands marchés principaux (marché central et marché à bétail à FADA, marché de Namoungou, de Tanwalbougou, de Natiaboani, de Ganta, de Bogandé, de Manni, de Nagré, etc.) qui acheminent les céréales et le bétail et autres produits porteurs vers Pouytenga, Ouagadougou et certains pays voisins du Burkina tels que le Niger et le Benin. Ces marchés villageois sont importants et se tiennent généralement tous les 3 jours.

Dans ces marchés, sont exposés selon leur période, les PFNL, qui sont ainsi à la portée des consommateurs, des semi-grossistes, des détaillants et des transformateurs.

1.1.3. Ressources et PFNL dans la région de l'Est.

La région se présente comme une aire de transition entre la zone soudanienne au Sud et la zone sahélienne au Nord.

Trois types de végétation apparaissent dans la région de l'Est : la steppe, la savane et la forêt.

La faune est très diversifiée; on retrouve entre autre les éléphants, les antilopes, les phacochères, les carnivores, les singes, les buffles. Quant aux aires fauniques, elles sont constituées de deux parcs nationaux, d'un ranch de gibier, de dix zones de chasses, soit un total de treize aires fauniques sur vingt sept que compte le territoire national ;

Toutes ces aires représentent 1.079.746 ha soit 30,43% de la superficie totale des aires fauniques au niveau national. Enfin, la région contribue pour 63% en moyenne en matière de recettes fauniques au niveau national.

La végétation rencontrée au Gourma est constituée d'une savane arborée dense en grande partie, et de savanes arbustives. Elle est relativement abondante au centre et au sud ou elle prend la

forme de savane arborée. Elle l'est beaucoup moins dans la partie Nord de la province où on note la présence de quelques épineux.

Les essences rencontrées se composent entre autre de :

Vitellaria paradoxa, *khaya senegalensis*, *Isobertinia doka*, *Balanites aegyptiaca*, *Anogeissus leiocarpus*, *Azelia africana*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata* etc. cette végétation est associée à une importante végétation herbacée.

On y rencontre deux types de forêts :

- les forêts classées composées de la réserve totale de faune du Singou d'une superficie totale de 2000 Km² et la réserve partielle de faune de Pama dont une partie s'étend sur le Gourma notamment Namoungou (81 486 ha) et Ougarou (64 426 ha)
- les forêts villageoises dont la plus importante est celle de Matiacoali

La faune est abondante et variée surtout dans le sud. On y rencontre quelques espèces d'animaux sauvages telles que des buffles, des hippotragues, des bubales, des cobs, des céphalophes, etc. la faune aviaire compte également quelques diverses espèces dont : les pintades, les gangas, les tourterelles, les francolins, les pigeons verts, les canards, etc.

Dans la province de la Gnagna prédominent trois formations végétales.

La savane arborée dense, développée au sud de la province avec l'apparition des forêts galeries en bordure de la Sirba et dans les zones périodiquement inondées d'eau.

La savane arborée peu dense ou clairsemée apparaît au centre de la province (départements de Bogandé, Thion, Manni).

- ✓ La savane arbustive dense qui s'étend dans la partie septentrionale aux portes de la zone sahélienne.

On y rencontre aussi la steppe. Elle préfigure les paysages sahéliens et est caractérisée par des arbustes de petite taille, clairsemés et pour la plupart épineux (*Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*, *Acacia seyal*, *Acacia laeta*, *Acacia dudgeonii*), etc. On note aussi la présence d'une strate herbacée largement dominée par des graminées annuelles.

La végétation de la province de la Komondjari est marquée par la prédominance de la savane arbustive. Dans la partie nord les espèces ligneuses dominantes sont le *Combretum nigricans*,

l'Acacia seyal, l'Acacia gourmaensis, le Balanites aegyptiaca. Dans la partie sud on rencontre des espèces sahéliennes et soudaniennes telles que : *Acacia laeta, Combretum glutinosum, Acacia macrostachya, combretum micranthum, Acacia nilotica, combretum nigricant, Acacia senegal, commiphora africana, Bauhinia refescens, pterocarpus lucens et capparis tomentosa*.

L'activité de cueillette est marginale et se pratique surtout dans le sud et l'Est de la région. Les produits de cueillette sont principalement les amandes de karité et les graines de néré fournissant à la population du beurre, du savon et du « soubala ».

1.2. Généralité sur les Produits Forestiers Non Ligneux.

Les PFNL sont l'objet de plusieurs classifications relatives soit à leur importance, soit à leurs utilisations, ou à leur nature.

Selon leurs utilisations, *BONANNEE (1999)*, distingue les PFNL à vocation commerciale et à haute valeur ajoutée (Ex : le miel), les PFNL de consommation courante (Ex : l'Huile de palme), les PFNL destinées à l'artisanat local (Ex : le Rotin), les PFNL à usages médicaux (E : les plantes médicinales) les PFNL à vertus protecteurs. Mais nous retiendrons cependant la classification donnée par la FAO (2000) qui fait la distinction entre feuillage et fruits, tanins, gommés et résines, huiles et extraits, fibres et produits médicaux.

Selon leur importance dans la sous-région Ouest-Africaine, la FAO (2005), distingue les PFLN de haute importance (font partir des principaux PFNL au niveau sous-régional, Ex : plantes médicinales, gibier), ceux de moyenne importance (font partir des principaux PFNL au niveau national, Ex : miel, exsudats) et les PFNL de faible importance (sont mentionnés dans les résumés par pays).

LAMIEN et BAMBA (2008) ont distingué les organes de plantes servant de produits (Ex : fruits et graines), les plantes entières (champignons comestibles), les insectes comestibles (Ex : chenilles) et les produits d'insectes (Ex : miel).

Selon leur nature *Mbolo (2001)*, a distingué pour les PFNL au Cameroun ceux d'origine végétale (plantes ou parties de plantes), Ceux d'origine animale (parties d'animaux). Cette classification s'apparente à celle donnée par la FAO. Cependant, *Mbolo (2001)* fait cas d'autres PFNL dits non palpables prenant ainsi en compte les services offerts par les forêts (Ex : écotourisme, séquestration du carbone).

Alors que la valeur du bois extrait décline (64 milliards de dollars EU en 2005, selon la FAO), la valeur des PFNL augmente régulièrement, mais reste sous-estimée car seule une faible part de ces produits est comptabilisée dans la plupart des pays.

Les PFNL extraits étaient valorisés en 2005 à hauteur de 4,7 milliards de dollars EU (chiffre en hausse mondiale depuis 1990 selon la FAO). Les graines, fruits, végétaux comestibles, champignons, poissons et gibiers constituent souvent plus de 50 % du revenu pécuniaire de la forêt, y compris dans certains pays dits "riches" où la chasse au grand gibier reste une tradition importante (France par exemple).

Le développement des politiques forestières en faveur de l'aménagement durable requiert des connaissances approfondies dans les différents domaines du secteur forestier. En particulier, des statistiques forestières fiables sont indispensables pour une planification rationnelle du développement forestier. C'est pourquoi la FAO et l'ONU ont encouragé les États à comptabiliser les PFNL pour l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire. C'est ainsi que par le biais d'un contrat de partenariat établi entre la Commission Européenne (CE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) depuis 2000, confiant à cette dernière une série d'expertises sur un intérêt commun de l'aménagement durable des Forêts (ADF). C'est en collaboration avec les Pays ACP signataires de la Convention de Lomé que la CE et la FAO ont lancé un programme permettant d'améliorer la qualité des données forestières ainsi que leur fiabilité. Ces travaux ont été réalisés dans plusieurs pays parmi lesquels Madagascar, Togo, Niger, Sénégal, et le Burkina Faso à travers le programme RPTES. C'est dans ce contexte que le Service forestier a participé au programme de partenariat CE-FAO (1998-2000) sur la " Collecte et l'analyse de données pour l'aménagement durable des forêts dans les pays ACP - Joindre les efforts nationaux et internationaux". Ce programme vise à renforcer les capacités nationales relatives aux informations et aux statistiques forestières.

CHAPITRE 2 : MATERIEL ET METHODE

2.1. Phase préliminaire

2.1.1. Choix des espèces pour l'enquête pilote

Le choix des espèces concernées par notre étude tient compte de leur potentialité au sein de la région de l'Est et de la période de production. Il intègre également les paramètres désignés par LAMIEN et BAMBA, (2008), tels que l'abondance de la ressource, la disponibilité, l'existence de marchés réels et/ou potentiels, l'envergure de la filière, l'existence de potentiel de valorisation des productions.

2.1.2. Définition de PFNL

Il y a plusieurs définitions des PFNL, mais nous retiendrons celle consacrée par la *FAO (2007)* sous l'appellation de Produits Forestiers Non Ligneux désignant ainsi: « tout bien d'origine biologique autre que le bois, dérivé des forêts, des autres terres boisées et des arbres hors forêts ».

2.1.3. Revue des systèmes de collecte de données

La recherche documentaire sur internet nous a conduits à des études antérieures menées au Canada et en Afrique (Cameroun, Togo, Madagascar). Une différence est relevée lorsque l'on passe d'un système de collecte à l'autre. Il n'y a donc pas de système figé de collecte de données. Ainsi, *Abraham et al. (2003)* ont réalisé une étude pilote à Madagascar où ils proposent une méthodologie en quatre phases : la première phase fait une analyse et une synthèse des données existantes à travers la bibliographie. La deuxième phase est la collecte de données quantitatives et qualitatives, la troisième phase concerne l'exploitation et l'analyse des données et la quatrième phase, le stockage et la diffusion des données. La collecte de données est relative à la consommation au niveau familial, à la commercialisation en enquêtant sur les acteurs des circuits national (ramasseurs, collecteurs, et exportateurs) et international des filières.

Ce système est différent de celui qui a été utilisé au Cameroun qui propose un suivi permanent d'un PFNL depuis sa sortie de forêt jusqu'au consommateur final en s'intéressant à la distribution, au potentiel disponible, à la quantité collectée, à la consommation nationale, à l'exportation et à l'importation du PFNL. Dès que les données sont collectées, deux approches sont utilisées pour l'évaluation de la production nationale. La première qui utilise une banque de

données centralisée (elle consiste à identifier les localités à fort potentiel, d'y mener l'étude et d'alimenter une banque de données). La deuxième par contre, utilise une banque de données décentralisée (pour un produit donné, il faudrait, déterminer, grâce aux données bibliographiques les aires de répartition du produit ; dénombrer par ordre hiérarchique les différentes unités administratives couvertes par l'aire de répartition du produit ; dénombrer les différentes localités de collecte du produit dans les plus petites unités administratives que sont le district et l'arrondissement ; utiliser les services forestiers compétents installés dans chaque unité administrative pour la collecte des données et créer une banque nationale de données.

2.1.4. Méthodologie adoptée

2.1.4.1. Formulation des hypothèses de l'étude

La problématique actuelle des PFNL au Burkina Faso nous a guidé dans la définition des objectifs spécifiques afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif global. L'examen, de ces objectifs spécifiques a permis la formulation des hypothèses ci-après :

Première hypothèse : Les acteurs des PFNL de la région de l'Est sont *bien organisés*.

Deuxième hypothèse : Les populations de l'Est ont un savoir faire local en matière de transformation des PFNL.

Troisième Hypothèse : Il existe un système de collecte de données sur les PFNL mieux adaptée à la région de l'Est.

2.1.4.2. Le système de collecte de données utilisé

La collecte de données sur les PFNL que nous avons conduite est basée essentiellement sur les micro-entreprises. Notre choix a été porté sur ce public pour principalement 4 raisons. La première est que des données sur des micro-entreprises intéresseraient non seulement les services techniques mais également tous les acteurs et leurs partenaires techniques et financiers pour servir d'instrument d'orientation et de décision. La deuxième raison est que notre étude vise à poser les bases d'un système permanent de collecte de données. Ces acteurs étant permanents, la collecte des données peut l'être également s'ils y adhèrent. La troisième raison est que ces acteurs eux-mêmes trouveront un intérêt certain à l'organisation et au développement des filières dont ils seront les principaux bénéficiaires. La quatrième raison est que si ces acteurs sont bien organisés, ils pourront contribuer au moins efficacement à la gestion durable des ressources dont ils profitent des PFNL. Le service forestier est placé au devant du système pour la collecte de données parce que c'est tout d'abord son domaine de compétence mais aussi, c'est son devoir de

renseigner tant que de besoin le public sur la gestion des PFNL. Les données sont collectées auprès des micro-entreprises par les agents forestiers en collaboration avec les responsables des dites organisations. Ces derniers utilisent des cahiers pour enregistrer au fure et à mesure les quantités collectées et celles vendues par les membres de leur micro-entreprise tandis que les agents forestiers utilisent les fiches d'enquête. Les informations contenues dans les cahiers sont destinées au remplissage de parties de la fiche d'enquête y relatives. Les fiches d'enquête remplies sont acheminées au niveau central par le DRECV en passant par les DPECV.

Ce système a permis de collecter des informations quantitatives et qualitatives sur 76 micro-entreprises des provinces de la Gnagna, du Gourma et de la Komondjari, qui mènent effectivement des activités sur les PFNL indiqués sur une population cible de 116 micro-entreprises. Les données traitées et analysées serviront plus tard à alimenter la base de données sur les PFNL au niveau de l'APFNL.

Ce système qui comporte 5 phases est inspiré de celui de Madagascar auquel il ressemble du point de vue de l'approche utilisé. Mais il diffère de ce dernier par :

Les acteurs concernés par la collecte : en effet ce système s'intéresse particulièrement aux micro-entreprises ;

L'application de ce système nécessite l'élaboration d'une base de sondage des acteurs ;

Ce sont les acteurs eux-mêmes qui s'occupent de l'enregistrement des données sous le contrôle et l'encadrement des services forestiers et des partenaires.

2.2. Phase opérationnelle

2.2.1. Elaboration d'un répertoire des micro entreprises

Elle a consisté en la capitalisation des données sur l'existence de micro-entreprises sur les PFNL. Ces micro-entreprises représentent les groupements et les associations basés dans la région de l'Est et y font la collecte, la commercialisation et /ou la transformation de PFNL bruts. Sachant d'une part que les micro-entreprises sont encadrées par les structures techniques et par conséquent ont besoin de leur avis pour l'aboutissement de leur dossier de reconnaissance officielle et qu'elles sont financièrement appuyées par les projets et programmes intervenant dans le développement rural, sachant d'autre part que les recepissés de reconnaissance officielle sont délivrés par les structures administratives et qu'une association peut être une fédération de plusieurs groupements, nous avons orienté notre recherche d'informations sur des structures

cibles. C'est ainsi qu'à travers l'exploitation d'archives administratives, de rapports d'activités et la réalisation d'interviews non structurées auprès des structures administratives telles que le Gouvernorat de l'Est, les Hauts Commissariats (Gourma, Gnagna, Komondjari), les Mairies, les Préfectures, les services techniques tels que la DRECV-Est, la DRAHRH-Est, la DRJE-Est, les DPECV(Gourma, Gnagna, Komondjari), les SDECV, les partenaires techniques et financiers tels que les ONG, les projets et programmes, les Associations, nous avons élaboré un répertoire des micro-entreprises de la région de l'Est. Mais nous avons plutôt axé nos recherches sur les 3 provinces que sont la Gnagna, le Gourma, et la Komondjari où nous nous sommes déplacé. Néanmoins grâce à des personnes ressources, nous avons eu quelques informations sur les micro-entreprises de la Kompienga et de la Tapoa. Tout compte fait, ce répertoire, loin d'être exhaustif, fait ressortir par micro-entreprise, le nom, le secteur ou le village, l'adresse, le responsable, le département ou la commune, la province, les produits et dérivés sur lesquels elle mène ses activités. Les données collectées sont directement saisies et enregistrées grâce au micro-ordinateur portable que nous avons à notre disposition.

2.2.2. Collecte de données

Il s'agit de la réalisation de l'enquête sur la collecte, la transformation et la commercialisation des dattes du désert, des feuilles de Baobab, de la gomme arabique et du tamarin.

2.2.2.1. Outil d'enquête

Nous avons d'abord identifié les paramètres à mesurer sur la base desquels nous avons ensuite élaboré la fiche d'enquête. Les paramètres retenus sont entre autres les acteurs, la provenance des PFNL, les quantités collectées, les quantités vendues, les quantités transformées, les types de transformations.

2.2.2.2. Organisation de l'enquête

2.2.2.2.1. Echantillonnage

2.2.2.2.1.1. Base de sondage

Elle est constituée de l'ensemble des micro-entreprises (associations et groupements) résidant dans la région de l'Est, qui collectent et/ou transforment et commercialisent des PFNL et qui font partie de notre répertoire.

2.2.2.2.1.2. Population cible travaillant sur les quatre produits retenus

Elle est l'ensemble des micro entreprises (associations et groupements) répertoriées qui collectent et/ou transforment et commercialisent les dattes du désert, les feuilles de Baobab, le Tamarin et/ou la gomme arabique. Elles sont au nombre de 116 micro entreprises dont 91 dans la province du Gourma, 8 dans la Gnagna et 17 dans la Komondjari.

2.2.2.2.1.3. Population observée

A l'intérieur de la population cible (116 micro-entreprises), sur laquelle l'enquête devrait porter, 40 micro-entreprises n'ont pas mené d'activité sur les dattes du désert, les feuilles de Baobab, le tamarin et/ou la gomme arabique. Pour cela, nous les avons exclus de notre échantillon d'étude. L'enquête s'est alors portée sur 76 micro-entreprises dont 62 dans le Gourma, 11 dans la Komondjari et 3 dans la Gnagna.

2.2.2.2.1.4. Unité de sondage

L'unité de sondage est la micro-entreprise qui est selon les cas, le groupement ou l'association si elle est une fédération de groupements.

2.2.2.3. Mise en œuvre de l'enquête

2.2.2.3.1. Identification d'enquêteurs locaux

Compte tenu de la spécificité du domaine des PFNL, nous nous sommes d'abord intéressés aux agents forestiers des Départements (grâce aux indications du répertoire des micro-entreprises) où résident les micro-entreprises ciblés par notre étude. Par l'intermédiaire de leurs Directeurs Provinciaux respectifs, nous avons obtenus leur soutien. Cependant, pour le Département de Fada et de Matiacoali où le nombre de micro-entreprises est important, nous avons fait recours à des facilitateurs de l'Association Base Fandima (ABF) et de l'Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP) pour le compte de Fada et de Tin Tua Diéma pour le compte de Matiacoali. Ceci, pour la collecte des données auprès des micro-entreprises que leurs structures respectives encadrent. Mais pour le Département de Yamba qui regorge

également d'un nombre important de micro-entreprises, nous n'avons pas trouvé de facilitateur pour appuyer l'agent forestier.

2.2.2.3.2 Contribution des responsables des micro entreprises

Nous avons organisé des entretiens de façon groupée avec les responsables (les présidents et les secrétaires) de micro-entreprises en collaboration avec les agents forestiers des Départements concernés. Ces entretiens ont pour but de faire des présentations d'usages, d'aborder l'importance de la disponibilité des données sur les PFNL et sur les acteurs pour l'Etat et pour les partenaires, enfin d'évoquer la nécessité de leur contribution à l'enquête. Les entretiens se sont déroulés dans des salles de classe, des centres d'alphabétisation, sur des lieux de rencontre publique ou au sein des SDECV. Ces entretiens nous ont également permis de compléter et/ou de corriger le répertoire des acteurs.

La contribution des responsables de micro-entreprises est d'assurer l'enregistrement des données sur la collecte, la commercialisation et/ou la transformation des dattes du désert, des feuilles de Baobab, du Tamarin et/ou de la gomme arabique de leurs micro-entreprises respectives dans des cahiers de 32 pages ouverts à cet effet. Ces cahiers comportent un tableau d'enregistrement que nous avons traduit en Gulmatchéma pour ceux qui sont alphabétisés en langue, avec le concours de quelques responsables alphabétisés de micro-entreprises de Yamba, de Balga et de Matiacoali.

2.2.2.3.3. Transmission des fiches d'enquête et des cahiers d'enregistrement

Les fiches d'enquêtes et les cahiers d'enregistrement ont été transmis aux Chefs SDECV par l'entremise des DPECV. Les Chefs SDECV ont à Leur tour transmis les cahiers d'enregistrement aux responsables de micro-entreprises concernés par l'enquête dans leur Département respectifs. L'intérêt de ces cahiers est de permettre plus tard le remplissage des parties de la fiche d'enquête relatives aux quantités collectée, vendue ou transformée par chaque micro-entreprise, la fiche d'enquête ne permettant pas un remplissage au jour le jour de ces données.

2.2.2.3.4. Contrôle de la mise en œuvre de l'enquête

Nous avons assuré le contrôle de l'enregistrement des données aussi bien au niveau des groupements qu'au niveau des enquêteurs locaux. Des déplacements réguliers ont été effectués

dans les départements et villages concernés afin de vérifier le remplissage des cahiers, de motiver d'avantage les personnes ressources, les enquêteurs locaux et les responsables locaux à remplir les cahiers de collecte de données et à les assurer de notre dévouement quant à l'issue favorable de l'enquête.

2.2.2.3.5. Supervision de l'enquête

Les Directeurs Provinciaux concernés ont assuré la supervision de l'enquête auprès des Chefs de SDECV. Ils ont permis l'établissement d'un contact permanent entre ces derniers et nous, la fluidité de l'information et l'acquisition de l'adhésion des micro-entreprises. Déjà à leur niveau, nous avons des informations sur l'avancée du travail et une évaluation régulière des difficultés pratiques que pose cette façon de collecter les données sur les PFNL. Ils ont constitué notre référence pour atteindre les Chefs SDECV et de ce fait ont énormément facilité nos déplacements de département en département. Ils ont en outre assuré la disponibilité des agents concernés à collecter les données.

2.2.2.3.6. Récupération des fiches d'enquête

Nous avons récupéré les fiches d'enquête auprès des enquêteurs locaux dans leurs départements respectifs. Cela nous a offert une possibilité de contrôler l'effectivité du remplissage des fiches et de collecter des informations complémentaires ou de préciser certaines idées des enquêteurs locaux. Cependant, pour des raisons de compléments d'information, quelques fiches nous ont été transmises plus tard par l'intermédiaire des transporteurs.

2.2.2.4. Collecte d'informations sur les unités locales de vente de PFNL

Cette opération a pour but de parvenir de recenser les unités de mesure de PFNL et leur prix de vente respectif et procéder à la pesée pour connaître leur poids en kilogramme. Nous avons collecté ces données dans les marchés de Fada et de Ganta où nous avons constaté la présence effective des PFNL. Après de brefs entretiens avec les vendeuses ou vendeurs, nous avons procédé grâce à un pésons de capacité 150 kg, à la pesée des différentes unités de mesure utilisées pour la vente des PFNL. Il s'agit généralement du yorba et de la boîte de tomate concentrée 2kg et souvent des tas et quelque fois des sachets, jamais le kilogramme. Pour

chaque unité pesée, nous prenons des photos grâce à un appareil photo numérique que nous détenons et demandons le prix de vente.

2.3. Traitement et analyse des données

Les cahiers d'enregistrement comportent les quantités de produits collectées, les quantités transformées, les quantités vendues et la destination des ventes pour uniquement la campagne 2008-2009. Un traitement préalable de ces informations a permis aux enquêteurs locaux de compléter le remplissage des fiches d'enquête. Les données de la campagne 2007-2008 ont été directement collectées lors des enquêtes auprès des micro-entreprises. Les données collectées ont été d'une part saisies et traitées grâce au logiciel Microsoft Word 2007 pour le traitement des textes.

Grâce au logiciel statistique SPSS version 15, nous avons élaboré une maquette où nous avons introduit les données avec les fiches d'enquête. Le logiciel SPSS est un logiciel adapté aux études sur les sciences sociales. Après avoir introduit les données dans la maquette, SPSS permet de faire les analyses souhaités permettant de présenter des résultats sous forme de tableaux et de graphiques. Ce logiciel permet également suite aux analyses de tirer des conclusions sur les hypothèses formulées. Nous avons cependant utilisé le logiciel Microsoft Excel 2007 pour la conception des figures à partir des tableaux obtenus grâce aux analyses avec SPSS.

Pour les analyses nous avons utilisé des testes statistiques descriptives simples tels que la somme et les pourcentages que SPSS permet de faire aisement.

CHAPITRE 3 : RESULTATS ET DISCUSSION

3.1. Présentation du répertoire des acteurs

Le tableau 1 récapitule les informations existantes sur les micro-entreprises qui mènent des activités sur les PFNL dans la région de l'Est.

Tableau 1 : synthèse du répertoire des micro entreprises.

PFNL	Nombre de micro-entreprises par province					Total
	Gnagna	Gourma	Komondjari	Kompienga	Tapoa	
Karité et dérivés	3	69	0	0	0	72
Neem et dérivés	1	2	0	0	0	3
Dattes et dérivés	0	13	11	0	0	24
Tamarin	0	9	0	0	0	9
Gomme arabique	1	3	4	0	0	8
Baobab et dérivés	1	4	0	0	0	5
Miel et dérivés	0	33	0	0	1	34
Néré et dérivés	1	8	0	0	0	9
Moringa et dérivés	0	1	0	0	0	1
Pharmacopée	0	7	0	0	5	12
Karité, dattes et dérivés	2	71	0	8	0	81
Karité, Baobab et dérivés	0	1	0	0	0	1
Karité, Neem et dérivés	0	2	0	0	0	2
Karité, Néré et dérivés	0	22	0	0	1	23
Dattes, Néré et dérivés	0	2	0	0	0	2
Baobab, Néré et dérivés	0	0	0	0	0	0
Gomme arabique et tamarin	0	0	2	0	0	2
Baobab, dattes et dérivés	0	0	1	0	0	1
Gomme, Baobab et dérivés	1	0	0	0	0	1
Baobab, Néré et dérivés	0	1	0	0	0	1
Néré, Neem et dérivés	0	1	0	0	0	1
Chenilles	0	1	0	0	0	1
Tamarin, feuilles de Baobab et gomme arabique	0	0	0	0	0	0
Karité, Baobab, Néré, Moringa et dérivés	0	1	0	0	0	1
Gomme arabique, tamarin, feuilles de Baobab, dattes	0	0	1	0	0	1
Artisanat	0	3	0	0	0	3
Autres transformations	0	28	0	0	12	40
Total	10	282	19	8	19	338

Source : données d'enquête

L'examen du Tableau 1 montre l'existence de 338 micro-entreprises dans la région de l'Est qui collectent et/ou transforment et commercialisent les PFNL dont 282 dans le Gourma, 19 dans la Komondjari ainsi que dans la Tapoa et 10 dans la Gnagna. Les PFNL qui intéressent le plus les micro-entreprises sont par ordre d'importance le karité associé au dattier du désert, le karité, suivent les dattes du désert et le miel. Les autres transformations désignent celles qui n'ont pas été spécifiées dans la documentation consultée. Le faible nombre de micro-entreprises les provinces de la Kompienga et de la Tapoa est peut être lié au fait que nous ne nous y sommes pas rendu pour la collecte des données. Le repertoire s'est étalé sur 5 provinces de la région, mais pour la collecte de données, nous nous sommes intéressés aux 3 provinces de la Gnagna, du Gourma et de la Komondjari pour une contrainte de temps. Aussi, selon LAMIEN et BAMB (2008) les quatre PFNL qui intéressent notre enquête sont beaucoup plus produits dans ces 3 provinces. L'élaboration du repertoire a été continuel tout au long de notre stage. Donc nous avons limité le nombre de micro-entreprises à enquêter à 116 dès lors que nous avons entamé les entretiens pour la mise en œuvre de l'enquête.

3.2. Présentation des résultats issus de la collecte de données

3.2.1. Représentation du genre

Les figures ci-après illustrent la représentation du genre dans les micro entreprises

3.2.1.1. Représentation du genre dans les micro entreprises

La figure suivante illustre l'ampleur de la présence du genre dans les micro entreprises par province.

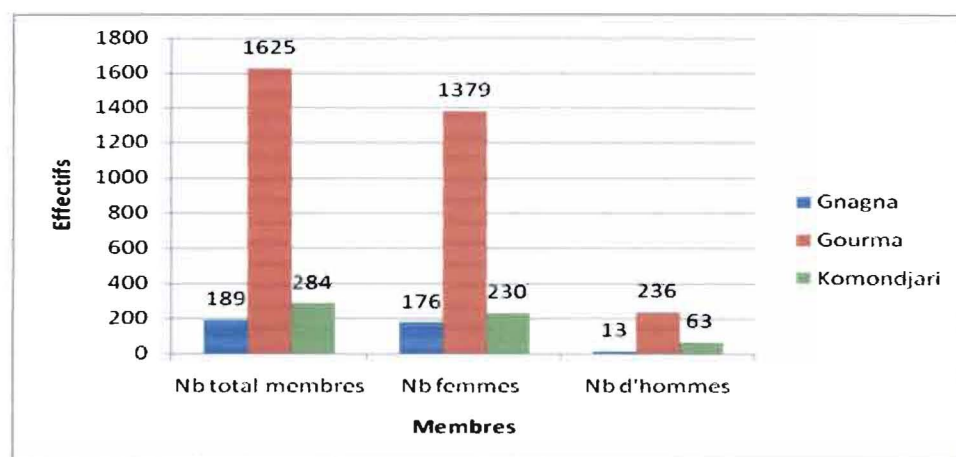


Figure 1 : Répartition des membres de micro entreprises

Source : données d'enquête

La figure 1 indique que 2098 personnes sont membres de micro-entreprises présentes dans les trois provinces (Gnagna, Gourma, Komondjari) . Elle indique également une prédominance du nombre de femmes (1785) sur celui des hommes(312) dans l'ensemble des trois provinces. Cette différence entre le nombre de femmes et d'hommes est significative. Ce résultat confirme alors notre troisième hypothèse qui dit que les femmes sont plus impliquées dans la collecte que les hommes.

3.2.1.2. Représentation du genre dans la collecte des PFNL

La figure suivante illustre l'implication du genre dans la collecte des PFNL

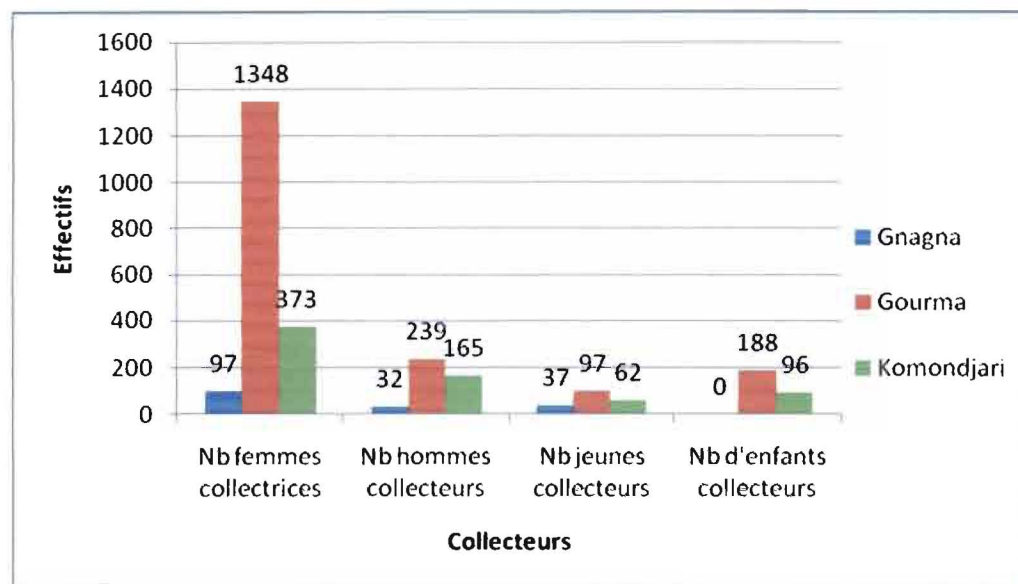


Figure 2 : Répartition des collecteurs par province

Source : données d'enquête

La figure 2 indique qu'il y a plus de collecteurs dans le Gourma comparé aux autres provinces. Ceci s'explique par le nombre plus important de micro-entreprises dans cette province et la plus grande disponibilité des ressources. Il montre aussi que les femmes (1348 dans le Gourma) sont plus impliquées dans la collecte des PFNL que les hommes (environ 239 dans le Gourma) dans les trois provinces et les enfants sont plus impliqués que les jeunes.

La figure 1 montre que les femmes sont 1785 et les hommes, 312 dans l'ensemble des micro-entreprises. Cette différence est effectivement significative. Ces résultats confirment notre troisième hypothèse selon laquelle les femmes sont plus impliquées dans collecte des PFNL que les hommes.

3.2.2. Production et vente des PFNL bruts

3.2.2.1. Production des 4 PFNL réalisée par les micro entreprises

Le tableau suivant récapitule les quantités des 4 PFNL collectées durant les 2 campagnes.

Tableau 2 : Production 2008 et 2009

Provinces	Dattes		Feuilles baobab		Gomme arabique		Tamarin	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Gnagna	7918	500	1770	3833	150	45	3000	12600
Gourma	94745	20241	9772	1814	56620	22034	131330	72055
Komondjari	41300	14580	1998	1060	30480	10980	108060	9370
Total	143963	35321	13540	6707	87260	33059	242390	94025

Source : données d'enquête

Le tableau 2 indique que les 3 provinces réalisent une production totale de 242,390 tonnes de tamarin de 87,260 tonnes de gomme arabique. Le Gourma reste le plus grand producteur de tamarin (54,2 %) et de gomme arabique (64,9 %). La production totale de feuilles de baobab pour les 3 provinces est de 13,54 tonnes. Pour les dattes du désert, elle est de 143,963 tonnes. Le Gourma demeure le plus grand producteur de feuilles de baobab (72,2%), les 2 autres se partagent une part à peu près égale soit 14,8 % pour la Komondjari et 13,1% pour la Gnagna. Pour les dattes du désert, le Gourma vient toujours en tête avec 65,8% suivi de la Komondjari 28,7 %.

Les productions de 2008-2009 de tamarin, de gomme arabique, de feuilles de baobab et de dattes du désert sont respectivement de 94,025 tonnes, 33,059 tonnes, 6,707 tonnes et de 35,321 tonnes. Le Gourma est le premier producteur de tamarin avec 76,6% et de gomme arabique avec 66,7% suivi de la Gnagna 13,4% pour le tamarin. Cependant, pour la gomme arabique la Komondjari vient en deuxième position avec 33,2%. Pour les feuilles de Baobab, la Gnagna vient en tête avec 57,2% suivi du Gourma avec 27%. Le Gourma est le premier producteur de dattes du désert (57,3%) suivi de la Komondjari (41,3%).

On constate en général une baisse de la production de 2008 comparée à celle de 2009. Cela s'explique d'une part par le fait que la collecte de données de 2009 n'a pas couvert toute la période de disponibilité des PFNL et d'autre part par la baisse de la productivité des espèces. C'est le cas par exemple du dattier du désert qui n'a pas bien produit cette année dans le Gourma.

3.2.2.2. Ventes des 4 PFNL réalisées par les micro entreprises

Le tableau suivant par produit les revenus issus de la vente pour les campagnes 2008 et 2009.

Tableau 3 : Revenus issus de la vente des 4 PFNL.

Provinces	Dattes		Feuilles baobab		Gomme arabique		Tamarin	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Gnagna	503750	0	687000	2422000	37500	11250	266250	112500
Gourma	3783000	116000	807000	32250	19828150	268600	14196325	266675
Komondjari	1189875	10000	999250	162250	9274000	1672000	6593000	0
Total	5476625	126000	2493250	2616500	29139650	1951850	21055575	379175

Source : donnée d'enquête

Pour la campagne 2007-2008, la vente de tamarin a rapporté 21.055.575 FCFA et la gomme arabique 29.139.650 FCFA. Celle des feuilles de baobab pour les 3 provinces est de 2.493.250 FCFA. La vente totale de dattes du désert vaut 5.476.625 FCFA.

La vente 2008-2009 de tamarin, de gomme arabique, de feuilles de baobab, et de dattes du désert a rapporté respectivement 1.951.850 FCFA, 2.616.500 FCFA, 379.175 FCFA et 126.000 FCFA. La Komondjari est le premier producteur de gomme arabique avec 85,7%. Pour les feuilles de baobab, la Gnagna obtient le maximum avec 92,6%. Pour le tamarin, le Gourma reçoit 70,3% et la Gnagna le reste. S'agissant des dattes du désert, le Gourma reçoit 92,1% du total et le reste revient à la Komondjari.

3.2.3. Conditionnement et circuit des PFNL

3.2.3.1. Provenances des PFNL

Les secteurs suivants présentent l'importance de l'exploitation des dattes du désert, des feuilles de Baobab, du tamarin et de la gomme arabique dans chaque province.

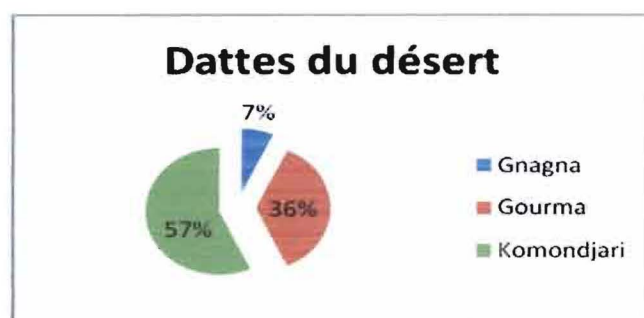


Figure 3 : Provenance des dattes du désert

Source : donnée d'enquête

La figure 3 indique que 36% des dates du désert proviennent du Gourma, 57 % de la Komondjari et 7 % seulement de la Gnagna. Aussi c'est dans le Gourma qu'il y a plus de micro-entreprises qui s'intéressent aux dattes du désert, suit la Komondjari et enfin la Gnagna avec seulement 4 micro-entreprises. Cela dénote de la forte disponibilité de la ressource dans le Gourma et dans la Komondjari.

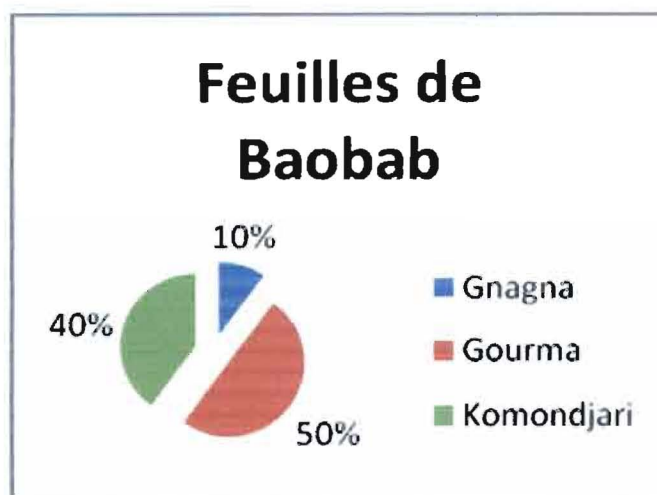


Figure 4 : Provenance des feuilles de Baobab

Source : données d'enquête

La figure 4 indique que 50% des localités productrices de feuilles de Baobab proviennent du Gourma, 40% pour la Komondjari et 10% pour la Gnagna. Cette abondance dans ces provinces confirme en ce qui concerne la région Est, les propos de LAMIEN et BAMBA (2008) : « les régions Nord-Ouest et Est semble être la plus grande productrice de feuilles de Baobab sèches »

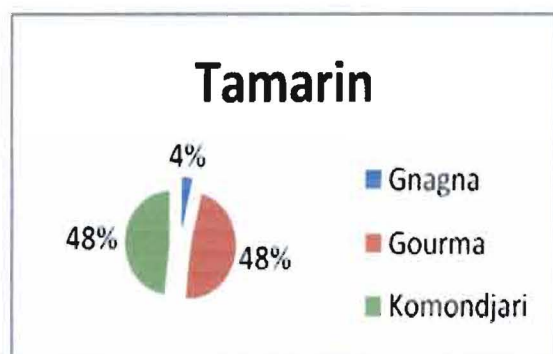


Figure 5: Provenance du tamarin

Source : données d'enquête

La figure 5 indique qu'il y a autant de production de tamarin dans le Gourma que dans la Komondjari. Le tamarin est présent dans toutes les 3 provinces. En effet LAMIEN et BAMBA (2008) rapportent que la région de l'Est semble être la plus grande productrice de Tamarin.

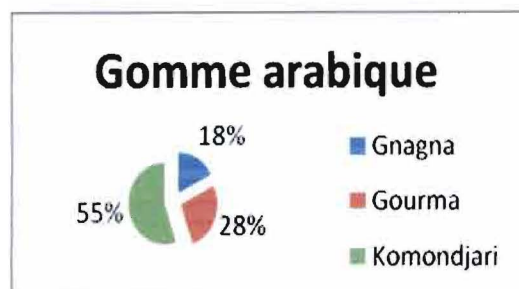


Figure 6: Provenance de la gomme arabique

Source : données d'enquête

La figure 6 indique une production de la gomme arabique beaucoup plus importante dans la Komondjari (55%) que dans les 2 autres. Ceci s'explique d'une part par la situation géographique de la province qui est proche du Sahel (favorable à la plus part des espèces productrices de gomme), d'autre part, par la présence de 2 importantes gommeraies à Komonpouma (Gayeri) de plus de 20 hectares chacune, la présence de grossistes exportateurs à Tankoalou (Foutouri) et l'achat sur place à Tankoalou, de la gomme arabique par des grossistes nigériens.

3.2.3.2. Conditionnements des PFNL

Le tableau suivant présente les types de conditionnement utilisés par les micro-entreprises dans la commercialisation des PFNL.

Tableau 4 : Conditionnement des produits

PFNL	Conditionnements					Total
	Sachet	Sac de 50 kg	Sac de 100 kg	Autres	Néant	
Dattes du désert	1	1	15	0	32	49
Feuilles de Baobab	2	1	8	0	16	27
Gomme arabique	0	0	21	1	19	41
Tamarin	6	6	12	3	12	39
Poudre de feuilles de Baobab	1	0	0	0	7	8
Total	11	8	56	4	93	172

Source : données d'enquête

Le tableau 4 indique une utilisation plus importante des sacs de 100 kg pour le conditionnement des produits bruts. Cela est dû au fait que les micro entreprises stockent d'abord leur production dans des sacs de 100 kg et vendent aux grossistes. Aussi, seuls les sacs de 100 kg sont utilisés pour le conditionnement de la gomme arabique. Ceci s'explique par le fait que la vente en détail ne concerne que la gomme de seconde qualité utilisée pour la consommation directe. La gomme de première qualité fait l'objet de conditionnement en gros pour l'exportation au Niger ou pour la vente à Ouagadougou avec Gomburki SARL, ou avec l'APEGA.

Cette situation traduit la difficulté que les acteurs ont dans le sens de la valorisation des produits bruts.

3.2.3.3. Distribution des PFNL

La tableau ci-après illustre les différents acteurs impliqués dans le commerce des PFNL et leur niveau d'implication.

Tableau 5 : acteurs impliqués dans la commercialisation des PFNL

PFNL	Acteurs					Total
	Détaillants	Grossistes	Transformateurs	Consommateurs	Exportateurs	
Feuilles de Baobab	21	8	10	18	3	60
Gomme	10	16	1	6	9	42
Tamarin	24	27	16	22	2	91
Huile de Dattes du désert	15	4	8	28	1	56
Savon	6	2	2	7	1	18
Total	76	57	37	81	16	267

Source : données d'enquête

Le tableau 5 indique que toute la chaîne de distribution est représentée. Des détaillants aux exportateurs avec une prédominance des consommateurs et des détaillants. Cela signifie que la majorité des micro entreprises produisent soit pour leur propre consommation, soit pour la vente en détail ou vendent aux détaillants. Dans l'ensemble des micro entreprises, 76 vendent en détail, 57 vendent aux grossistes, 37 font de la transformation ou vendent aux transformateurs, 81 vendent aux consommateurs et 16 vendent aux exportateurs. Ainsi, selon APEX (2004), 40% des PFNL collectées dans la zone de Bognounou sont destinés à l'autoconsommation, 29% aux dongs et 31% à la vente. La vente en gros et l'exportation de la gomme arabique sont plus importantes que celle des autres produits. En effet, SINA et BELEM (2001) ont constaté un réseau nigérien relativement bien organisé dans l'exportation de la gomme arabique et qui

impliquerait des opérateurs nigériens et des intermédiaires Burkinabè. Cependant APEX (2004) constate que les PFNL recherchés dans la zone de Bognounou sont les fruits (32% des cas) suivis des gommes (24%) et des feuilles (17%). La transformation de la gomme est surtout relative au trempage des vêtements. La vente en détail concerne surtout la gomme de seconde qualité qui est destinée à la consommation directe.

3.2.3.4. Circuit de commercialisation des PFNL

Le tableau suivant, présente le niveau d'existence des marchés pour les PFNL désignés.

Tableau 6 : Circuit de commercialisation des PFNL

PFNL	Marché						Total
	Local	Communal	Provincial	Régional	National	International	
Gomme arabique	14	11	7	2	4	4	42
Huile de dattes du désert	31	13	8	5	4	2	63
Savon d'huile de dattes du désert	8	5	3	2	2	2	22
Total	53	29	18	9	10	8	127

Source : données d'enquête

Le tableau 6 indique que le circuit de commercialisation de la gomme arabique va surtout du marché local au marché provincial en passant par le marché communal. A partir du marché régional le nombre d'acteurs est réduit. Cela s'explique par l'existence de plusieurs réseaux de commercialisation. Un réseau traditionnel se limitant au marché local et communal est composé de collecteurs et de détaillants qui vendent à un réseau plus organisé composé de groupements et associations qui vendent à leur tour au niveau régional, national et international. En effet SINA et BELEM (2002) ont distingué 4 réseaux de commercialisation de la gomme dont le réseau des groupements villageois qui concerne les groupements et associations impliqués dans la filière depuis le démarrage du projet gomme arabique en 1996.

L'huile de dattes du désert est surtout destinée aux marchés local, communal et provincial. Mais elle couvre également les marchés régional et national et est faiblement exportée. La production de l'huile est encore traditionnelle et compte tenu du manque d'équipements adaptés à l'extraction et de la pénibilité de l'extraction de l'huile, les quantités restent infimes. Ce fait lié à

la difficulté du conditionnement fait que le circuit de commercialisation est plus dense au niveau local et décroît d'importance au fur et à mesure que la chaîne évolue vers l'international. Quant au savon, il atteint faiblement le marché international. Cela s'explique par le fait que le marché du savon produit au niveau local ne dépasse pas le niveau local car n'arrivent pas à concurrencer les autres produits du niveau communal. Celui produit au niveau communal, compte tenu du manque d'emballage et du coût plus élevé que les autres produits pourtant bien emballés, n'arrive pas à se faire une place au niveau régional, national et international.

3.2.3.5. Disponibilité du marché pour les PFNL

Le tableau suivant présente l'état de l'écoulement des PFNL produits par les micro entreprises.

Tableau 7 : Ecoulement des PFNL

PFNL	Ecoulement			Total
	Total	Partiel	Néant	
Dattes du désert	15	11	26	52
Feuilles de Baobab	13	5	1	19
Gomme arabique	16	2	1	19
Huile de dattes du désert	18	8	4	30
Savon	6	1	0	7
Tamarin	28	8	0	36
Total	96	35	32	163

Source : données d'enquête

L'observation du tableau 7 montre une absence d'écoulement plus importante des dattes du désert due à la faiblesse actuelle des possibilités de transformation et à l'inexistence de marchés de gros. Cependant le savon, le tamarin, la gomme arabique et les feuilles de Baobab n'ont pas de problèmes d'écoulement. Cela dénote d'une part l'intérêt de la valorisation des PFNL par la transformation pour le cas du savon et d'autre part, traduit l'existence de l'exportation mais aussi l'utilisation courante du tamarin et des feuilles de Baobab par les populations. En effet APEX (2004), souligne que les feuilles de Baobab restent de loin les feuilles les plus utilisées dans l'alimentation de l'homme au Burkina Faso. La facilité d'écoulement du tamarin s'explique par le fait que le tamarin rentre dans les habitudes alimentaires dans toutes les 3 provinces et le marché y est favorable avec la présence de grossistes et d'exportateurs Nigériens. La présence de grossistes et d'exportateurs dans les plus importants marchés de la zone fait que l'écoulement de la gomme est plus facile. Mais certaines micro entreprises ne savent pas où écouler leur production car ignorent la présence des grossistes. C'est le cas par exemple de ceux de Balga (20 km de Fada) qui ignorent qu'il y a un grossiste de gomme arabique basé à Fada.

La difficulté d'écoulement des dattes du désert s'explique par le fait que des grossistes avaient incité les micro entreprises à la collecte du produit et n'ont pu acheter que la production des premiers offrants. Par suite de manque de débouché, les autres n'ont pas pu écouler leur production. Quatre micro-entreprises n'arrivent pas à écouler leur huile tandis que 8 arrivent à le faire partiellement. Ceci s'explique par le fait que l'huile de dattes est bien appréciée dans certaines localités. Mais dans d'autres localités, il y a peu d'engouement autour de l'huile pour certaines préjugées. Dans d'autres localités, l'huile de Dattes ne sert qu'aux traitements des plaies rebelles et des pieds fendillés. Par contre l'écoulement du savon reste appréciable. En effet, le savon est bien apprécié par les consommateurs, malgré son coût relativement plus élevé que les autres savons qu'on retrouve sur la place du marché.

3.2.4. *Tendance de la production des PFNL bruts*

Le tableau suivant présente l'appréciation faite par les micro entreprises de l'évolution des quantités collecter.

Tableau 8 : Evolution de la production de PFNL par les micro entreprises

PFNL	Evolution	Province			Total
		Gnagna	Gourma	Komondjari	
Dattes du désert	Hausse	0	11	2	13
	Stable	0	4	2	6
	Baisse	1	25	72	98
	Hausse	1	9	2	12
Feuilles de Baobab	Stable	1	1	0	2
	Baisse	0	1	7	8
	Hausse	0	7	2	9
Gomme arabique	Stable	1	4	1	6
	Baisse	0	1	3	4
	Hausse	1	19	4	24
Tamarin	Stable	0	1	0	1
	Baisse	0	3	8	11
Total		5	86	103	194

Source : données d'enquête

Le tableau 8 indique une tendance à la hausse de la production de tamarin dans le Gourma et dans la Gnagna et une tendance à la baisse dans la Komondjari. Cela pourrait s'expliquer par l'abondance de la ressources dans les 2 premières provinces et la facilité d'écoulement du tamarin. La gomme connaît une évolution stable tendant à la hausse dans le Gourma, une évolution stable dans la Gnagna et une évolution tendant à la baisse dans la Komondjari. La

Komondjari est une zone de prédilection pour l'élevage. Alors que la gomme arabique est collectée également par les bergers pour leur propre consommation. Cela réduit la disponibilité de la gomme sur le marché. Les dattes du désert présentent une évolution tendant à la baisse. Ceci s'explique par la mévente constatée aux sein de la plupart des micro-entreprises lors des campagnes précédentes et la méconnaissance des techniques de transformation des dattes par la majorité des micro-entreprises qui hésitent quant à vivre une nouvelle expérience de collecte des dattes. Quant aux feuilles de Baobab, le tableau 10 indique une évolution globale à la hausse de la production de feuilles de baobab dans le Gourma, une tendance à la stabilité dans la Gnagna et une tendance à la baisse dans la Komondjari. Cela peut s'expliquer par l'abondance de la ressource dans le Gourma, comparée aux autres provinces en rapport avec les domaines phytogéographiques.

3.2.5. Savoir faire des micro entreprises en matière de transformation

3.2.5.1. Quantité des sous-produits fabriqués.

Le tableau suivant présente les quantités de sous-produits fabriqués au cours des 2 campagnes

Tableau 9: Quantités des sous-produits en 2008 et 2009

Provinces	huile		savon	
	2008	2009	2008	2009
Gnagna	0	21	0	0
Gourma	0	1669	0	1039
Komondjari	1020	1202	12000	8000
Total	1020	2892	12000	9039

Source : données d'enquêtes

La totalité de l'huile de dattes du désert de l'année 2008 est produite dans la province de la Komondjari soit 1020 litres et la vente s'élève à 816.000 FCFA. Il en est de même pour la production de savon à base d'huile de dattes du désert soit 12.000 boules pour une vente totale de 3.300.000 FCFA.

Les quantités totales d'huile de dattes du désert produites en 2008-2009 et de savon à base d'huile de dattes du désert sont respectivement de 2892 litres et de 9039 boules. Le Gourma est le premier producteur d'huile (57,7%) suivi de la Komondjari (41,6%). Pour le savon, la Komondjari occupe le premier rang avec 88,5%, suivi du Gourma avec 11,5 %.

3.2.5.2. Vente des sous produits fabriqués

Tableau 10 : revenus issus des ventes de sous produits 2008 et 2009.

Provinces	huile		savon	
	2008	2009	2008	2009
Gnagna	0	0	0	0
Gourma	0	1146000	0	177000
Komondjari	816000	810000	3300000	3200000
Total	816000	1956000	3300000	3377000

Source : données d'enquête

Le tableau 10 indique que les revenus issus de la vente d'huile sont de 816000 FCFA et de 1.956.000 FCFA pour respectivement 2008 et 2009. La vente du savon enregistrée au cours de 2008 et 2009 s'élève respectivement à 3.300.000 FCFA et 3.337.000 FCFA. Le Gourma engrange 58,6%, la Komondjari 41,4% du revenu total de la vente d'huile de dattes du désert. Pour le savon, le maximum de revenu revient à la Komondjari (94,8%) suivi du Gourma (5,2%). L'augmentation sensible de la vente d'huile constatée en 2009 s'explique par le fait que plusieurs micro entreprises du Gourma se sont intéressés à l'extraction de l'huile.

3.2.5.3. Conditionnement des PFNL transformés

Les types de conditionnements utilisés par les micros entreprises pour les sous produits sont illustrés par les figures ci-après :

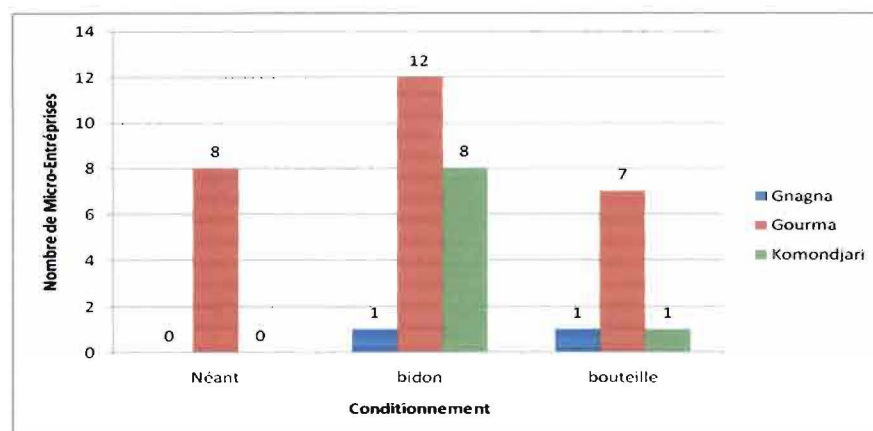


Figure 7: conditionnement de l'huile de dattes du désert

Source : données d'enquête

La figure 7 révèle l'existence de 2 types de conditionnements de l'huile : les bidons et les bouteilles. L'absence de conditionnements dans certaines micro-entreprises s'explique soit par le fait qu'elles ne produisent que pour leur propre consommation, soit parce qu'elles n'arrivent pas à en produire en grande quantité pour la vente. Des bidons de 1 litre, 0,5litre et 0,25 litres

importés du Ghana et vendus à Ouagadougou sont utilisés par celles qui en ont les moyens. Les autres utilisent les bidons de BRAFASO ou les bouteilles de 0,66 litre de sucrerie.

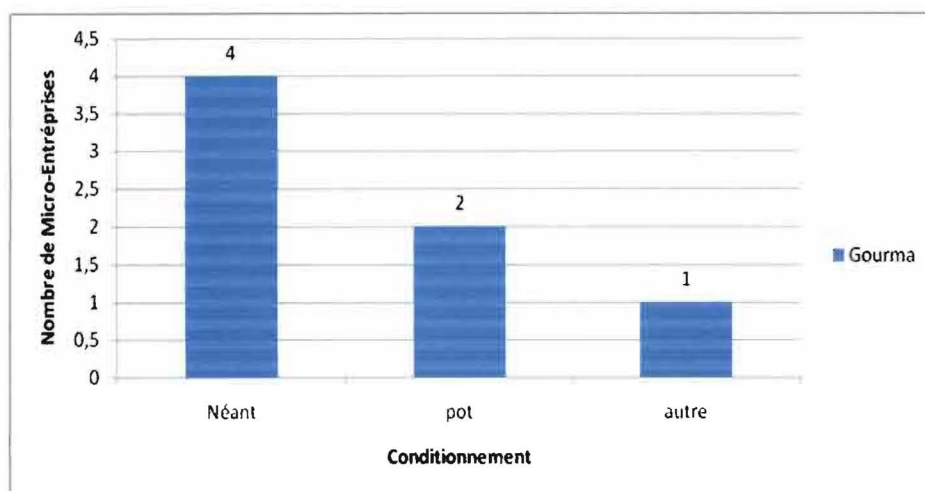


Figure 8: Conditionnements de la pommade

Source : données d'enquête

La figure 8 indique que très peu de micro-entreprises fabriquent la pommade à base d'huile de dattes du désert et sont basées dans le Gourma. Cela s'explique par la non maîtrise de la technologie et le manque de moyens pour la production et/ou le conditionnement.

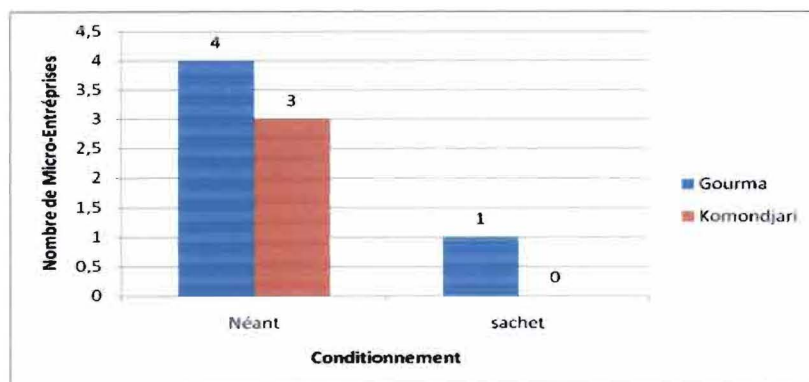


Figure 9: Conditionnements de la poudre de feuilles de baobab

Source : données d'enquête

La figure 9 indique une absence de conditionnement pour la poudre de feuilles de Baobab. Cela s'explique par le fait que cette poudre est vendue en détail par la majorité des micro entreprises. Une seule micro-entreprise de Balga (Gourma) conditionne la poudre dans des sachets de 1 yorba pour la vente.

3.2.5.4. Rentabilité de l'extraction d'huile de dattes et de la fabrication de savon.

Les tableaux 11 et 12 présentent des données sur la rentabilité de l'extraction de l'huile de 28,75 kg de dattes du désert et de la fabrication de savon à partir de cette huile.

Tableau 11 : Rentabilité de l'extraction d'huile de dattes du désert

Charges		Produits	
Amandes de dattes :	11.500	Vente d'huile :	40.500
Mouture :	1.150		
Bois de chauffe :	1.250		
Eau :	600		
Gomme :	2000		
Fleurs d'oseille :	1000		
Total:	17.500	Total :	40.500
Marge bénéficiaire : 23.000			

Source : données d'enquête

Le tableau 11 indique que la transformation de 28,75 kg d'amandes de dattes en huile produit une marge bénéficiaire de 23.000 FCFA . Cette activité nécessite des dépenses d'une hauteur de 17.500 FCFA. LAMIEN et BAMBANA, (2008) ont trouvé qu'en terme de rentabilité financière des activités de transformation liées aux Produits Forestiers Non Ligneux, les acteurs ont enregistré des taux de 137% pour la fabrication du beurre de karité et 124 % pour la fabrication des graines fermentées de néré (sombala).

Tableau 12 : Rentabilité de la fabrication de savon à base d'huile de dattes du désert

Charges		Produits	
Amandes de Balanites	11.500	Vente de savon :	50.000
Mouture	1.150		
Bois de chauffe	1.250		
Eau	600		
Gomme	2000		
Fleurs d'oseilles	1000		
Sous-Total 1	17.500		
Beurre de karité	8.250		
Parfum	1.500		
Soude caustique	1.200		
Carbonate de sodium	1.200		
Lait de Balanites	1.000		
Silicate	1.200		
Savon Omo	225		
Argile verte	1000		
Sous-total 2	15.575		
Total	33.075	Total :	50.000

Marge bénéficiaire : 16.925

Source : données d'enquête

Le tableau 12 indique que la fabrication de savon à partir de 11,5 yorba équivalant 28,75 kg d'amandes de dattes du désert, peut produire une marge bénéficiaire de 16.925 FCFA. L'opération engage des dépenses d'une hauteur de 33.075 FCFA. Cela montre l'intérêt d'une promotion de l'espèce *Balanites aegyptiaca* dont la qualité de l'huile est internationalement reconnue. De plus, la transformation donne toujours une plus value au produit brut. En effet si toutes les micros entreprises maîtrisaient les techniques d'extraction de l'huile de dattes, elles ne se plaindraient pas d'une mévente des dattes brutes.

Ces résultats montrent que les populations organisées en micro entreprises ont un savoir faire local en matière de transformation surtout des dattes. Les autres produits n'offrent pas beaucoup de possibilités de transformations locales.

3.2.6. Les unités locales de vente de PFNL, prix et Equivalences en kilogramme.

Le tableau 12 présente selon les produits disponibles sur les différents marchés de la région de l'Est que nous avons visités, les outils de mesure utilisés, les équivalences en kilogramme et les prix pratiqués en fonction des localités.

Les prix varient du niveau local au niveau international, souvent les unités de mesure aussi. Par exemple, les grossistes de gomme arabique achètent la gomme par yorba et la révendent au Niger par kilogramme.

3.3. Système de collecte de données proposé.








Le système que nous avons utilisé est limitatif puisque les micro entreprises ne sont pas les seuls acteurs de PFNL. Il faudrait impliquer les grossistes exportateurs privés, les semis grossistes privés, car à travers ces acteurs sont véhiculées d'importantes quantités de PFNL comme le tamarin, les feuilles de baobab, la gomme arabique et autres. Cela est suggéré dans le système proposé par Mbolo (2001). Pour ce faire, on pourrait également élaborer un répertoire de ces acteurs et voir dans quelles mesures les organiser. En vue de pallier ces insuffisances, nous proposons un système qui comporte 5 phases. Ce système est inspiré de celui de Madagascar auquel il ressemble du point de vue de l'approche utilisé. Mais il diffère de ce dernier par :







Les acteurs concernés par la collecte : en effet ce système s'intéresse particulièrement aux micro-entreprises, aux semi-grossistes individuels et aux transformateurs individuels ;

L'application efficiente de ce système nécessite non seulement l'élaboration d'un répertoire assez fourni des acteurs mais aussi leur implication participation à la collecte de données sinon leur appropriation de l'activité.

Les acteurs s'impliqueront d'avantage lorsqu'ils se rendront compte de l'importance des données pour leurs partenaires et pour l'Etat.

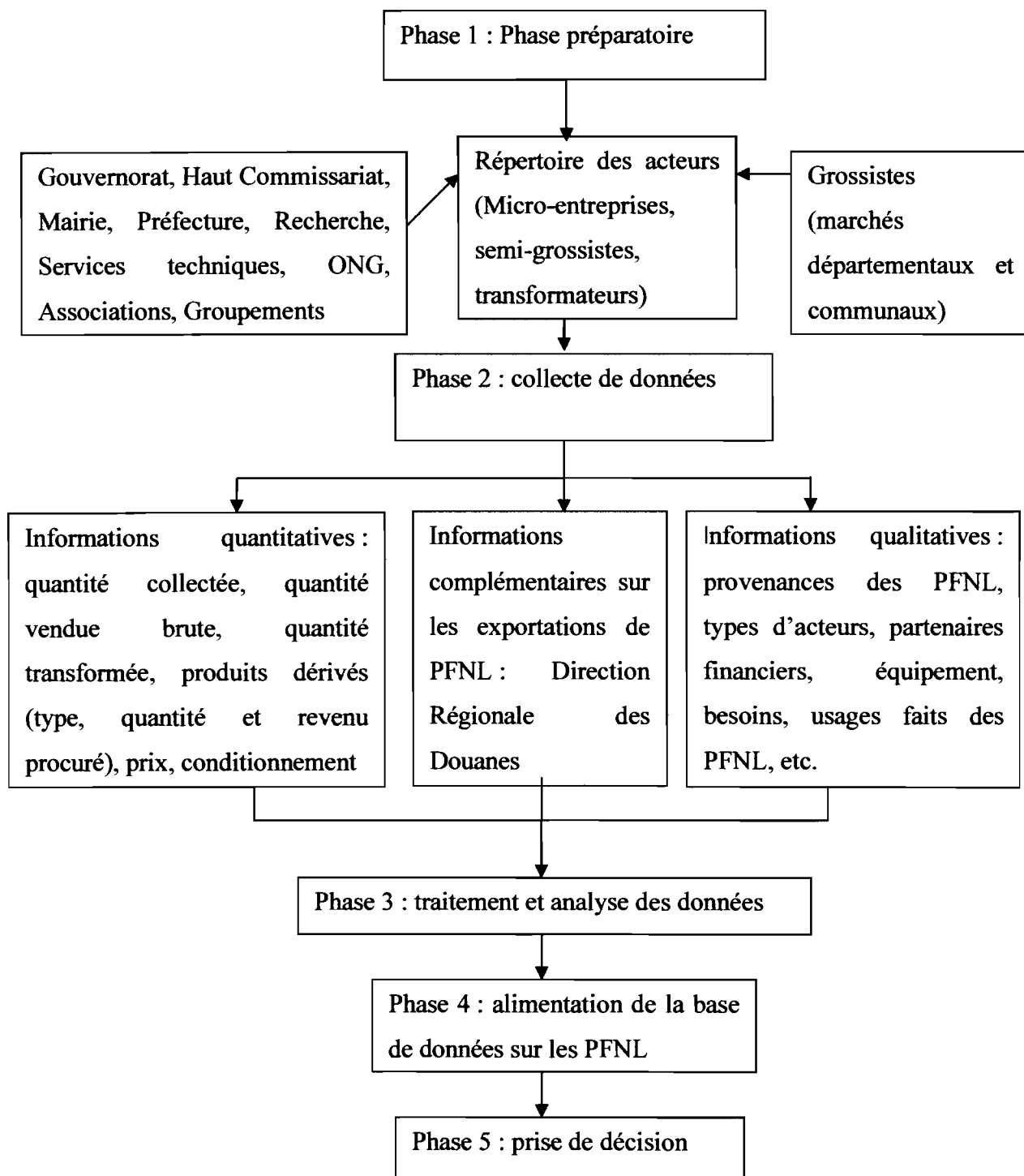
Tableau 13 : Unités locales de vente des PFNL et prix pratiqués.

Espèces	Nature du produit	Unité locale de mesure	Présentation de l'unité	Equivalence en Kg	Prix de vente unitaire (FCFA)	Localité
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Fruits	Yorba		2	125	Marché de Fada
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Fruits	Tas		0,25	25	Marché de Fada
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Noix	Yorba		2,5	50 à 100	Pentouanguou
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Amandes	Yorba		2,5	500	Pentouanguou/Fada
<i>Tamarindus indica</i>	Fruits	Yorba		3	200 100 à 125	Fada Haaba
<i>Tamarindus indica</i>	Fruits en boule	Boule		0,2	25	Fada, Ganta, Gayérie
<i>Adansonia digitata</i>	Feuilles séchées	Yorba		0,3	150	Fada et Haaba
<i>Adansonia</i>	Feuilles	Yorba	-	0,5	150	Haaba

<i>digitata</i>	séchées et écrasées					
<i>Adansonia digitata</i>	Feuilles séchées	Boîte de tomate (2kg)		0,2	100	Ganta/ Coalla
<i>Adansonia digitata</i>	Poudre de feuilles	Yorba		1	350	Balga/ Diapang ou
<i>Adansonia digitata</i>	Poudre de feuilles	Sachet		0,5	250	Fada
<i>Acacia spp</i>	Gomme arabique	Yor ba		3	700 à 750 1000	Fada Haaba
<i>Acacia spp</i>	Gomme arabique	Sachet		0,3	125	Ganta/ Coalla
<i>Acacia spp</i>	Gomme arabique	Boîte de tomate(2k g)		2		
<i>Acacia spp</i>	Gomme arabique	Tas		0,2	25	Fada

Source : données d'enquête

Le tableau 13 présente de façon visuelle les différents PFNL de notre étude, les unités locales utilisées dans le cadre de la commercialisation et les prix pratiqués sur les marchés. Les poids en kilogramme indiqués nous ont permis de convertir les quantités communiquées en unités locales par les micro-entreprises en Kilogrammes et ensuite en tonnes.



Les avantages du système :

- il est moins onéreux
- il implique les premiers et principaux bénéficiaires d'une vulgarisation des PFNL
- il occasionne moins de déformation des données avant leur arrivée au niveau central
- La collecte des données est orientée vers la prise de décision
- il implique les structures les plus intéressées par une disponibilité des données sur les PFNL (le service forestier, la recherche et les partenaires des groupements par exemple)

Les inconvénients du système

- il nécessite une formation préalable des responsables de micro entreprise, des représentants de semi-grossistes et grossistes, des agents forestiers et des partenaires, en techniques de collecte de données
- il nécessite une motivation des agents forestiers et des responsables de micro entreprise
- il nécessite que les activités inhérentes à la collecte de données soient guidées par une politique affichée du MECV de disposer de données sur les PFNL

Les systèmes de collecte diffèrent selon les acteurs, selon les PFNL à prendre en compte, selon les objectifs visés et les structures intéressées par les données à collecter. Ce qui fait que pour plus d'efficacité, il serait préférable à un niveau du système de prendre en compte la spécificité de chaque PFNL considéré. Cela peut alourdir le système de collecte mais peut aboutir à des résultats plus réalistes.

3.4. Discussion des résultats.

A travers notre étude, nous avons répertorié 338 micro entreprises de PFNL dont 282 dans le Gourma, 19 dans la Komondjari, 19 dans la Tapoa 10 dans la Gnagna et 8 dans la province de la Kompienga. Mais en définitive, 76 de ces micro entreprises ont pris part à l'enquête et sont réparties comme suit : 62 dans le Gourma, 11 dans la Komondjari et 3 dans la Gnagna. Ces résultats confirment notre première hypothèse qui dit que les acteurs de PFNL de la région de l'Est sont organisés.

Les quantités collectées sont jugées globalement à la hausse sauf celle des dattes du désert qui est jugée à la baisse. Cela s'explique par le découragement des collecteurs qui ont perdu, à la fin de la campagne 2007-2008, leur production pour cause de mévente d'une part et d'autre part pour cause de méconnaissance des techniques de valorisation de cette matière.

Le circuit de distribution des produits va des micro entreprises aux exploitants en passant par les détaillants, les grossistes et les consommateurs. Le circuit de commercialisation va du marché local au marché international pour la majorité des productions. Mais les micro-entreprises ne se focalisent pas sur un seul produit. Mêmes celles regroupant des hommes font plusieurs produits (exemple : gomme arabique, tamarin, amandes de karité).

Par ailleurs, les dattes du désert sont transformées en huile et en savon par des micro-entreprises de Fada, de Matiacoali, de Haaba, de Bassiéri, etc. Le seul produit issu des feuilles de baobab séchées observé est la poudre de feuilles de baobab qui l'est d'ailleurs assez rarement par les micro-entreprises. Par rapport aux dattes du désert, des micro-entreprises de Matiacoali et de Haaba en avaient des connaissances traditionnelles de transformation bien avant la promotion de l'espèce. Elles en faisaient même leur huile de consommation. Les techniques d'extraction de l'huile de dattes du désert diffèrent selon les micro-entreprises (TNKH et les micro-entreprises de Matiacoali). Des micro entreprises de Haaba font traditionnellement l'extraction de l'huile de dattes du désert sans avoir reçu de formation. Mais les possibilités de transformation de la gomme arabique et du tamarin restent limitées. L'huile de graines de Baobab est extraite par une micro entreprise de Kossougoudou (Bogandé) spécialement pour ravitailler une expatriée résidant à Bobo Dioulasso au prix de 4000 francs CFA le litre. D'autres micro entreprises de Matiacoali en font également l'extraction mais pour leur propre consommation. C'est donc dire que les populations des 3 provinces possèdent un savoir faire local en matière de transformation des PFNL. Cela confirme notre deuxième hypothèse selon laquelle les populations de l'Est possèdent un savoir faire local en matière de transformation des PFNL.

Les insuffisances du système de collecte de données que nous avons utilisé nous a conduit à la proposition d'un système prenant en compte d'autres maillons. L'utilisation de ce système permet d'obtenir des données plus complètes sur l'utilisation des PFNL. Ce résultat confirme notre troisième hypothèse selon laquelle il existe un système de collecte de données sur les PFNL mieux adapté à la région de l'Est.

Portée des résultats

Plusieurs études socio-économiques ont été menées sur la consommation, la commercialisation et la transformation des PFNL. Ces études se sont focalisées sur des enquêtes ménages alors que la notre s'est intéressée aux micro entreprises. Aussi, ces études ont utilisé des enquêteurs recrutés à cette tâche. Notre système prend appui sur des enquêteurs permanents qui sont eux-mêmes concernés par l'activité pour laquelle on recherche des informations. Cependant, sa mise en œuvre efficiente nécessite une organisation des acteurs. En effet, selon APEX (2004), 35% des ménages de la zone de Bougnounou souhaite être organisés en structures d'exploitation de PFNL, 33% sont intéressés par l'organisation en vue de la transformation des PFNL et 32% souhaitent être organisés pour la commercialisation des PFNL. Cela confirme le fait que tous souhaitent une meilleure organisation pour la gestion des PFNL.

Perspectives offertes par l'étude

L'indication des provenances des PFNL dans toutes les provinces, est une base pour établir une carte fiable de distribution des PFNL au Burkina Faso.

Grâce aux cahiers d'enregistrement de données détenus par les micro-entreprises, les données collectées au titre de la campagne 2008-2009 pourront être complétées afin de mieux valoriser l'étude.

A partir de ce système de collecte de données sur les PFNL, on peut bâtir une bonne politique de vulgarisation des PFNL. Mais il faut avant tout une bonne stratégie de motivation des agents forestiers et des responsables de micro entreprise. Nous pensons que la meilleure stratégie de motivation pour l'agent forestier serait de lui montrer que ce qu'il fait comme travail est important et qu'on en tient compte.

La collecte des données basée sur les micro entreprises doit être complétée par une collecte de données basée sur les grossistes et exportateurs privés, individuels.

Afin de permettre de faire des comparaisons effectives des données de la campagne 2007-2008 et de celles de 2008-2009 dans le but d'apprécier les tendances et de faciliter la prise de décision, nous proposons que les cahiers transmis aux micro entreprises enquêtées soient récupérés à la fin de la campagne en cours et transmis à l' Agence des PFNL en vue du traitement des données.

Les résultats atteints grâce à ce système de collecte de données sur les PFNL nous conduisent à la conclusion que la piste empruntée est appréciable. Cependant des efforts restent à faire dans le but d'améliorer le système afin d'obtenir des résultats efficaces.

Les 76 micro entreprises enquêtées comptent 2098 membres dont 1785 femmes et seulement 312 hommes.

Les femmes s'intéressent plus aux PFNL que les hommes d'abord parce que les PFNL sont des produits de cueillette donc attirent plus les femmes que les hommes ensuite parce que ce sont des produits souvent destinés à des transformations dévolues aux femmes. Les hommes s'intéressent plus aux PFNL vendus bruts (gomme arabique et tamarin). Ces observations confirment celles de LAMIEN (2004) qui dit qu'en terme numérique, les femmes dominent dans l'exploitation des produits des fruitiers sauvages.

La transformation est le domaine traditionnellement réservé aux femmes. Apporter un soutien à ces activités seraient contribuer à la lutte contre la pauvreté en milieu rurale, les femmes y étant plus nombreuses et particulièrement plus touchées.

3.5. Les limites de l'étude

En réalité, le travail au sein de toutes les micro-entreprises n'est pas totalement collectif comme cela devrait l'être. En effet, dans la plus part des micro-entreprises situées en milieu rural, chaque membre réalise individuellement la collecte des produits avec l'appui des membres de sa famille, généralement ses enfants. La commercialisation est également faite individuellement. Mais en ce qui concerne la transformation des dattes du désert, en raison de la non maîtrise des techniques par les membres de la micro-entreprise et de la pénibilité du travail individuel, une contribution de quelques yorba d'amandes (ex : 5 yorba) est demandée à chaque membre. Après la mise en commun, ils font ensemble l'extraction de l'huile ensuite la fabrication du savon. Les produits obtenus sont partagés aux membres pour leur propre consommation et la vente en fonction de la quantité obtenue. Dans ces circonstances, pour obtenir un chiffre plus approximatif des quantités, il faut la présence effective de l'ensemble des membres de chaque micro entreprise, aux entrétiens. Ce qui n'est toujours pas le cas compte tenu de la difficulté de regrouper dans le même temps l'ensemble des membres de chaque micro entreprise pour les

besoins de l'enquête. C'est pour dire que les données obtenues ont été quelque peu estimées.

Aussi, compte tenu de la saisonnalité non maîtrisée des différents produits, nous n'avons pu collecter les données de 2009 que partiellement car la plus part des micro entreprises n'avaient pas encore commencé la collecte des produits encore moins la commercialisation ou la transformation.

3.6. Difficultés rencontrées

La difficulté majeure que nous avons rencontrée est surtout relative à l'insuffisance du temps imparti à notre stage. L'une des conséquences de ce facteur est l'arrêt de l'enquête le 20 janvier 2009, juste au moment où certains produits commençaient à faire leur apparition sur le marché. C'est le cas du tamarin, de la gomme arabique et des dattes du désert. C'est dire donc que la maîtrise de la saisonnalité des PFNL est une donnée technique essentielle à considérer dans tout son sens quand on veut se lancer à une collecte de données y afférents.

Par ailleurs, nous avons passé un long temps à chercher la méthode adéquate par laquelle il fallait passer pour faire la collecte de données compte tenu des impératifs du projet ARSA et de la problématique soulevée. Aussi, l'éloignement des micro-entreprises les unes des autres nous a contraint à de très longs déplacements assez réguliers malgré l'insécurité qui règne dans la zone.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La collecte de données statistiques sur les dattes du désert, les feuilles de Baobab, la gomme arabique et le tamarin a concerné 76 micro-entreprises observées sur un total de 116 micro-entreprises des provinces du Gourma, de la Gnagna et de la Komondjari faisant partir d'un répertoire que nous avons élaboré à cet effet. Les données collectées sont celles de la campagne 2007-2008 et celles de la campagne 2008-2009 qui sont partielles car nous avons limité la collecte au 20 janvier 2009 alors que des produits comme la gomme arabique et le tamarin venaient de faire leur apparition dans les marchés. Néanmoins, des données sur la production, la transformation, la commercialisation des 4 PFNL indiqués sont disponibles et leur analyse a permis de confirmer nos hypothèses. En effet l'analyse des données a permis d'affirmer que les acteurs au sein des provinces du Gourma, de la Gnagna et de la Komondjari sont organisés en micro entreprises pour la gestion des PFNL et que les populations de ces provinces ont un savoir faire local en matière de transformation de PFNL. Ce qui confirme respectivement nos deux premières hypothèses. Aussi, l'analyse du système que nous avons utilisé pour la collecte des données nous permet de dire qu'il existe un système approprié pour la collecte de données sur les PFNL, confirmant ainsi la troisième hypothèse. Le système de collecte de données sur les PFNL que nous avons utilisé et qui est basé sur les micro-entreprises offre beaucoup d'opportunités en matière de vulgarisation des technologies des PFNL. Toute chose qui conduit à l'organisation des filières et à la création d'un système d'information sur les PFNL. Il diffère des systèmes classiques basés sur des enquêtes ménages qui sont localisées et ne permettent pas une organisation conséquente des acteurs. Nous avons également constaté que les micro-entreprises connaissent beaucoup de difficultés parmi lesquelles le manque de renforcement des compétences, le manque d'équipements adéquats, l'insuffisance des moyens financiers, la mévente et le manque d'accompagnement pour l'écoulement de leurs productions. Au vu de ce qui est dit plus haut et pour une rentabilisation et pérennisation des filières de PFNL, nous formulons les recommandations suivantes :

1. que soit créé au sein de l'APFNL, un service chargé de la vulgarisation des technologies de PFNL afin de permettre aux micro-entreprises de générer des moyens d'existence durables. «Par moyens d'existence, on entend les capacités, les avoirs et les activités nécessaires au maintien de la vie. Les moyens d'existence sont considérés comme durables lorsqu'ils permettent de faire face à des chocs ou à des situations de stress, et de les surmonter, et de maintenir ou renforcer ses

capacités et ses avoirs à la fois dans le présent et dans le futur, sans porter atteinte à la base des ressources naturelles» (Chambers et Conway, cité par Christina Rubino, 2007).

2. que l'APFNL organise des ateliers de formation sur l'hygiène et la sécurité alimentaire au profit de toutes les entreprises de transformation de PFNL dynamiques afin d'assurer la sécurité des consommateurs et de permettre aux PFNL de tenir face à la concurrence des produits importés afin d'échapper au sort qui a été réservé au caoutchouc naturel de Bobo Dioulasso comme l'a si bien relevé (Bognounou, 1987), la région de Bobo fut au début du XX^{ème} siècle, grande productrice de caoutchouc naturel. A partir des peuplements naturels de *Landolphia heudelotii*, elle fournissait en une année 70 tonnes de caoutchouc. L'introduction de l'hévéa allait malheureusement ruiner cet espoir économique.

3. que l'APFNL mette à la disposition de toutes les micro-entreprises de PFNL un outil simple d'enregistrement des données sur leur production. Pour plus d'efficacité, l'outil pourrait être traduit en langues car la majorité des responsables de micro-entreprises sont alphabétisés en langue. Il contiendra les données statistiques essentielles sur les PFNL potentiel qui serviront à alimenter une base nationale de données sur les PFNL.

4. que le MECV adopte une stratégie de motivation des agents forestiers et des responsables de micro-entreprises pour leur franche implication dans la collecte de données sur les PFNL afin de pérenniser le système de collecte de données.

5. que le MECV adopte une bonne stratégie de communication à travers l'implication effective des radios locales et la création et l'animation d'un bimensuel des micro-entreprises de PFNL afin de minimiser l'aspect ethnobotanique des PFNL et insister plutôt sur leur aspect économique selon la réflexion de Bognounou (1987) « l'importance d'une espèce végétale, à travers ses productions est tout à fait relative et évolutive : relative si on tient compte des diversités d'usage chez les différents groupes ethniques, relative et évolutive à travers l'histoire et fonction souvent de la demande économique ».

Cependant, l'engouement que suscite l'importance des PFNL tels que les produits dérivés des dattes du désert et la gomme arabique au sein des producteurs, conduit à des interrogations sur l'avenir des espèces correspondantes. Prévenir vaudrait mieux que guérir, il faudrait penser à une domestication des espèces pourvoyeuses de PFNL.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abraham A. Rabakonandrianina. Raharimaniraka L.N., 2003. La collecte et l'analyse des données statistiques sur les Produits forestiers non ligneux. Une étude pilote à Madagascar. FAO, 68 p.
2. APEX, 2004. Etude socio-économique des filières de production/commercialisation des produits forestiers non ligneux dans les zones d'aménagement forestier de Bougnounou et Nebielianayou (Région du Centre Ouest). Rapport provisoire DRECV/ Centre Ouest. Burkina Faso. 49 p.
3. BONANNEE Michel. 1999. Données statistiques sur les produits forestiers non ligneux en république centrafricaine. Collecte et analyse de données pour l'aménagement durable des forêts - joindre les efforts nationaux et internationaux, Programme de partenariat CE-FAO (1998-2001), Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches. République Centre Africaine. 19 p.
4. Bougnounou. Ouetian. 1987. Communications présentées au séminaire national sur les essences forestières locales, tenu à Ouagadougou du 16 au 10 juillet 1987. Recueil des communications ; CNRST ; Burkina Faso ; 222 p.
5. CAPES. RGC-B. 2006. Etat des lieux des savoirs locaux au Burkina Faso. Ouagadougou Burkina Faso ; 379 p.
6. Cristina Rubino. 2007. Synthèse du projet de développement durable en apiculture et apithérapie au Burkina Faso. Réduction de la pauvreté par le développement de l'Apiculture et l'Apithérapie dans la Province de Balé. Projet APICAINE. Région Boucle du Mouhoun ; BURKINA FASO ; 12 p.
7. FAO. 2000. Produits Forestiers Non Ligneux en Afrique, Document électronique disponible à <http://www.fao.org/DOCREP/003/Y1515B/Y1515B00.HTM>
8. FAO. 2005. les produits forestiers non ligneux en Afrique: un aperçu régional et national. <http://www.fao.org/forets/FOP/FOPW/NWFP/nwfp-f.stm>
9. Garba H. 2000. les Produits Forestiers Non Ligneux au Niger: Connaissances et tendances actuelles, Références <http://www.fao.org/DOCREP/003/X6740F/X6740F00.HTM>

10. LAMIEN Niéyidouba BAMBAMBA Abdoulaye. 2008. Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux Au Burkina Faso : Etat des lieux et perspectives. 162 p.
11. Lebel F .2003. importance des Produits Forestiers Non Ligneux pour les ménages agricoles de la région de Thiès, Sénégal; Québec, 130p. Références: www.plg.ulaval.ca/giraf/f_lebel_2003.pdf
12. Marie Mbolo. 2001. Présentation sur les PFNL au Cameroun. 7 p.
13. MECV. 2008. notre environnement N°40, Célébration des journées mondiales de l'Environnement et de lutte contre la désertification ; Ouagadougou ; Burkina Faso ; 23 p.
14. MED. 2004. Stratégie de développement rural à l'horizon 2015. Ouagadougou ; Burkina Faso ; 89 p.
15. Niéyidouba LAMIEN. 2004. Valorisation traditionnelle des fruits sauvages dans la région du Nord au Burkina Faso. CNRST. CRDI ; Burkina Faso ; 71 p.
16. Niéyidouba LAMIEN, M. Abdoulaye BAMBAMBA. 2008. Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au Burkina Faso : état des lieux et perspectives. Rapport final ; MECV ; Ouagadougou ; Burkina Faso; 154 p.
17. Niéyidouba LAMIEN. 2004. Valorisation traditionnelle des fruits sauvages dans la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso. CNRST /CRDI ; Burkina Faso ; 69 p.
18. Niéyidouba LAMIEN. 2004. Valorisation traditionnelle des fruits sauvages dans la région des Cascades au Burkina Faso. CNRST /CRDI ; Burkina Faso ; 64 p.
19. Papa Nuhine Dieye . 2003. Comportements des acteurs et performances de la filière lait périurbain de Kolda, Série "Master of Science" n°61. Sénégal ; 65 p
20. Sawadogo P. et Ouédraogo G.J. 2004. Contribution du secteur forestier à l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté. Rapport final de consultation, MECV, Ouagadougou, Burkina Faso, 102 p ;
21. SINA Sibidou et BELEM Bassirou. 2002. les Produits Forestiers Non Ligneux au Burkina Faso : utilisations et commercialisation. TREE AID ; Burkina Faso ; 21 p.
22. Terpend N. définition, rôle d'une étude de filière, FAO, Références: <http://www.fao.org/DOCREP/003/X6991F/x6991f0a.htm#TopOfPage>

Annexe 1 : Principaux PFNL de la région de l'Est

Nom de l'espèce	Organe utilisé	Période de production	de	Localité (province)	Valorisation
Acacia senegal	Gomme	Novembre mars	à	Komondjari Gnagna	vendu
Acacia laeta					
Adansonia digitata	Feuilles	Mai-juin septembre- octobre	et	Komondjari, Gnagna Gourma	Vendus
	fruits	Décembre- janvier			
Balanites aegyptiaca	fruits	Novembre- janvier		Komondjari	Peu vendus
Borassus aethiopum	Racine tubéreuse de la jeune pousse	Novembre-mars		Kompienga	Bien vendue
Detarium microcarpum	fruits	Février-avril		Komondjari, Tapoa, Gourma	Vendus
Lanea microcarpa	fruits	Mai-juillet		Présente dans la région	Vendus
Parkia biglobosa	Fruits	Mars-juin		Présente dans la région	Bien vendus
Sclerocarya birrea	Fruits	Mai-juin		Présente dans la région	Vendus
Tamaridus indica	Fruits	Novembre-mars		Komondjari, Gnagna, Gourma	Bien vendus
	feuilles	Mai-juin			Vendues
Vitellaria paradoxa	fruits	Mai-septembre		Présente dans la région	Bien vendu

Source : adapté de LAMIEN et BAMBA(2008)

Annexe 2 : Ressources et produits de l'étude

Ressources	Famille	Nom usuel	Nom en Gulmatchéma	PFNL
Acacia senegal (L.) Willd	Mimosacées	Gommier	Kongroabri piendi ou Kongroabri	Gomme arabique
Acacia laeta	Mimosacées			
Acacia seyal Del	Mimosacées		Komoani ou Akomoana	
Adansonia digitata L.	Bombacacées	Baobab	Butûbu	Feuilles
Balanites aegyptiaca (L.) Del	Balanitacées	Dattier du désert	Bukpanpagou	Fruit appelé datte du désert
Tamarindus indica L.	Césalpiniacées	Tamarinier	Bupûbu ou Yepugli	Fruit appelé Tamarin

Source : données d'enquête

Annexe 3: Fiche d'enquête

FICHE D'ENQUÊTE / MICRO-ENTREPRISE DE PFNL

0. INTERVENANT :

0.1. Nom et Prénom de l'enquêteur : _____

0.2. Nom du répondant : _____

0.3 : Nom et prénom du contrôleur : _____

0.4 : Numéro de la fiche : _____|_____|_____|_____|

I. IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION

1.1. Province _____

1.2. Département _____

1.3. Village/Secteur _____

1.4. Dénomination _____

1.5. Sigle _____

1.6. Références agrément _____

1.7. Personne (s) ressource(s) _____

1.8. Adresse/ numéro de téléphone _____

1.9. Nombre Total de membres _____|_____| Femmes _____|_____| Hommes _____|_____|

II. PFNL et leurs provenances

2.1. Identification des acteurs PFNL

2.1.1. Nombre de personnes qui collectent les produits pour l'organisation, selon le sexe

1. Nombre de femmes _____|_____|_____|_____|

2. Nombre d'hommes _____|_____|_____|_____|

3. Nombre de jeunes _____|_____|_____|_____|

4. Nombre d'enfants _____|_____|_____|_____|

2.1.2. Nombre de personnes qui travaillent avec l'organisation par type de PFNL

2.1.2.1. Baobab _____|_____|_____|_____|

2.1.2.2. Dattes du désert _____ | | | | |

2.1.2.3. Gomme arabique _____ | | | | |

2.1.2.4. Tamarin _____ | | | | |

1.2. Origine ou provenance (1=village, 2=hameau de culture, 3=forêt, 4=autres) des PFNL

1.2.1. Tamarin _____ | | | Nom : _____

1.2.2. Dattes du désert _____ | | | Nom : _____

1.2.3. Feuilles de baobab _____ | | | Nom : _____

1.2.4. Gomme arabique _____ | | | Nom : _____

1.3. Période de récolte des PFNL

1.3.1. Début _____ | | | | | | | | |

1.3.2. Fin _____ | | | | | | | | |

2. La Production des PFNL

2.1. La production de tamarin, de gomme arabique, de feuilles de Baobab, ou de dattes du désert de la campagne 2007-2008

(Cochez l'unité d'abord) : yorba ----- Boîte de tomate ----- Kg ----- sacs de 100 kg
 ----- en sac de 50 kg

1. Quantité totale de tamarin collecté _____ | | | | |

2. Quantité totale de gomme arabique collecté _____ | | | | |

3. Quantité totale de feuilles de Baobab collectées _____ | | | | |

4. Quantité totale de dattes du désert collectés _____ | | | | |

2.2. La production de tamarin, de gomme arabique, de feuilles de Baobab, ou de dattes du désert de la campagne en cours

(Cochez l'unité d'abord) : yorba -----Boîte de tomate -----Kg -----sacs de 100 kg -----en sac de 50 kg

1. Quantité totale de tamarin collecté _____ | | | | |
2. Quantité totale de gomme arabique collecté _____ | | | | |
3. Quantité totale de feuilles de Baobab collectées _____ | | | | |
4. Quantité totale de dattes du désert collectés _____ | | | | |

2.3. Evolution qualitative de la production

1. de tamarin : _____ A la hausse --- Stable --- A la Baisse
2. de feuilles de Baobab : _____ A la hausse --- Stable --- A la Baisse
3. de gomme arabique : _____ A la hausse --- Stable --- A la Baisse
4. de dattes du désert : _____ A la hausse --- Stable --- A la Baisse

2.4. Quantités de PFNL bruts vendues :

(Cochez l'unité d'abord) : yorba -----Boîte de tomate -----Kg -----sacs de 100 kg -----en sac de 50 kg

1. Tamarin _____ | | | | |
2. Gomme arabique _____ | | | | |
3. Feuilles de Baobab _____ | | | | |
4. Dattes du désert _____ | | | | |

2.5. Importance financière des PFNL pour le groupe (en francs CFA)

1. Vente de gomme arabique _____ | | | | | | | | | |
2. Vente de feuilles de Baobab _____ | | | | | | | | | |
3. Vente de tamarin _____ | | | | | | | | | |
4. Vente de dattes du désert _____ | | | | | | | | | |

2.6. Quantité de PFNL utilisée pour la transformation:

(Cochez l'unité d'abord) : yorba ----- Boîte de tomate ----- Kg

1. Quantité de tamarin transformée _____ | | | | | | | |
2. Quantité de gomme arabique transformée _____ | | | | | | | |
3. Quantité de feuilles de Baobab transformée _____ | | | | | | | |
4. Quantité totale de dattes du désert transformée _____ | | | | | | | |

2.7. Quantité de produits issus de la transformation des PFNL

(Cochez l'unité d'abord) : Litre --- Boule --- Pot --- Bidon --- yorba -----
Boîte de tomate

1. Huile de Balanites _____ | | | | | | | |
2. Savon de Balanites _____ | | | | | | | |
3. Pommade _____ | | | | | | | |
4. jus _____ | | | | | | | |
5. Confiture _____ | | | | | | | |
6. feuilles séchées réduites en poudre _____ | | | | | | | |

3. Conditionnement des PFNL

3.1. Types de conditionnement des PFNL bruts :

0= Pas de conditionnement, 1= Sachet, 2= sac de 50 kg, 3=sac de 100 kg, 4=autre (à préciser) : _____

1. Feuilles de Baobab _____ | |
2. Tamarin _____ | |
3. Dattes du désert _____ | |
4. Gomme arabique _____ | |

3.2. Types de conditionnement des PFNL transformés

0= Pas de conditionnement, 1= bidon, 2= bouteille, 3= pot, 4=sachet, 5=autre (à préciser) :

1. Huile de Balanites _____ | |

2. Savon de Balanites _____ | |

3. Pommade _____ | |

4. jus _____ | |

5. Confiture _____ | |

6. feuilles de Baobab séchées et réduites en poudre _____ | |

4. Circuit de commercialisation des PFNL

4.1. Acteurs impliqués dans la commercialisation (grossiste, transformateur, détaillant, consommateur, etc.)

4.1.1. Produit brut

1. Feuilles de baobab : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

2. Tamarin : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

3. Dattes du désert : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

4. Gomme arabique : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

4.1.2. Produits transformés

1. Huile : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

2. Savon : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

3. Pommade : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

4. Jus : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

5. Confiture : détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

6. Feuilles de Baobab séchées réduites en poudre: détaillant , grossiste , transformateur , consommateur , exportateur

4.2. Destination des PFNL bruts

1. Feuilles de baobab : marché local , communal , provincial , régional ,
International

2. Tamarin : marché local , communal , provincial , régional , international

3. Dattes du désert: marché local , communal , provincial , régional ,
international

4. Gomme arabique : marché local , communal , provincial , régional ,
international

4.3. Destination des PFNL transformés

1. Huile : marché local , communal , provincial , régional , international

2. Savon : marché local , communal , provincial , régional , international

3. Pommade : marché local , communal , provincial , régional , international

4. Confiture : marché local , communal , provincial , régional , international

5. Jus : marché local , communal , provincial , régional , international

6. Feuilles de Baobab séchées réduites en poudre: marché local , communal ,
provincial , régional , international

4.4. Importance financière de la vente des PFNL transformés pour le groupement (en francs CFA)

- 1. Huile _____ | | | | | | | | | |
- 2. Savon _____ | | | | | | | | | |
- 3. Pommade _____ | | | | | | | | | |
- 4. Confiture _____ | | | | | | | | | |
- 6. Feuilles de Baobab séchées réduites en poudre _____ | | | | | | | | | |
- 5. Jus _____ | | | | | | | | | |

4.5. Ecoulement des produits (cochez les options correspondantes)

- 1. Dattes du désert _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 2. Tamarin _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 3. Gomme arabique _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 4. Feuilles de Baobab _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 5. Huile de Balanites _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 6. Savon _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 7. Pommade _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 8. Jus _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 9. Confiture _____ Ecoulement total partiel non écoulé
- 10. Feuilles de Baobab séchées et réduites en poudre _____ Ecoulement total
partiel non écoulé

5. Equipements utilisés pour la transformation et formations reçues

5.1. Equipements disponibles (Cochez les équipements utilisés)

Décortiqueuse , torréfacteurs , presse , mélangeur , moules , table à couper , plate-forme , séchoir , magasin , autres (à préciser)

5.2. Besoin en équipement (Cochez les équipements nécessaires)

Décortiqueuse , torréfacteurs , presse , mélangeur , moules , table à couper , plate-forme , Séchoir , magasin , autres (à préciser)

5.3. Formations reçues

1. Alphabétisation _____ Oui Non
2. Techniques de récolte de PFNL _____ Oui Non
3. Techniques de conservation de PFNL _____ Oui Non
4. Extraction d'huile de Balanites _____ Oui Non
5. Fabrication de Savon _____ Oui Non
6. Fabrication de jus _____ Oui Non
7. Fabrication de confiture _____ Oui Non
8. Séchage _____ Oui Non
9. Autre (à préciser) _____

5.4. Besoin en formation

1. Alphabétisation _____ Oui Non
2. Techniques de récolte de PFNL _____ Oui Non
3. Techniques de conservation de PFNL _____ Oui Non
4. Extraction d'huile de Balanites _____ Oui Non

5. Fabrication de Savon _____ Oui Non
6. Fabrication de jus _____ Oui Non
7. Fabrication de confiture _____ Oui Non
8. Séchage _____ Oui Non
9. Autre (à préciser) _____

6. Difficultés rencontrées

6.1. A la récolte des produits

6.2. A la collecte des produits

6.3. A la transformation






6.4. A la commercialisation





6.4.1. Produits bruts

6.4.2. Produits transformés

7. Autres produits bruts commercialisés par l'organisation

Annexe 4 : Sous-produits des dattes du désert.

Type de transformation	Composition	Indications (utilité)	Mode d'utilisation	Prix unitaire et unité (francs CFA)	Présentation du produit
Fruits de Balanites au miel	Fruits bruts épluchés et miel	Très nourrissant, déparasitant, pansement gastrique, atténue les malaises	Alimentation (Sucer)	Petit pot de 1kg=1000 pot Moyen de 2kg=2000 et gros pot de 3kg= 3000	
Confiture de Balanites	Fruits de Balanites + sucre ou miel	Très nourrissant, déparasitant, pansement gastrique, atténue les malaises	Consommer avec modération accompagné de pain	Petit pot de 1kg=1500, gros pot de 2 kg=3000	
Sirop de Balanites	Pulpe de fruits de Balanites + sucre	Très nourrissant, déparasitant, pansement gastrique, atténue les malaises	Diluer à l'eau et utiliser comme boisson	Demi-litre=1000, litre=2000	
Amandes de Dattes du désert	Amandes brutes	Transformation en sous-produits	-	4.000 le kg	
Huile brute de Dattes du désert	Pâte d'amandes de Balanites malaxée dans un mortier et laisser décanter.	Entretien de la peau et des cheveux, antiseptique, remontant pour les enfants malnutris	frotter la peau et les cheveux avec l'huile brute de Balanites, alimentation	7000 le litre	

Huile raffinée de Dattes du désert	Huile brut à la gomme	Traitement des ulcères d'estomac, fièvre typhoïde, la colopathie	Alimentation (cuisine, crudité, haricot, couscous, etc.)	bidon de 0,25 litre=1.500, bidon de 0,5 litre=3000, bidon de 1 litre=6000	
Savon à base d'huile de Dattes du désert	huile de Balanites, Beurre de Karité, Argile verte, Pâte d'amandes de Balanites	Antiseptique, lutte contre la teigne et les démangeaisons, adoucit la peau	Toilette	Petite boule=500, grosse boule =1000	
Pommade à base d'huile de Dattes du désert	huile brute de Balanites, Cire d'abeille, Amertume tirée de l'huile brute, Parfum, 4 autres pommades de traitement de la peau existantes sur la place du marché, Paraffine wax	Se frotter le corps avec la pommade à base d'huile de Balanites	Utilisé comme pommade	Pot de 200 ; pot de 300 ; Pot de 600 ; pot 1250; Pot de 1600 ; pot de 2000	
Tourteau	Dépôt obtenu en laissant se décanter le mélange pâte d'amandes de Balanites + gomme	-Déparasitant, en mélange avec les aliments de bétail -Insecticide et engrais	-Alimentation du bétail -Amendement des champs	2.500 le sac de 100 kg	

Source : données d'enquêt